

Rapport de branche

des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes, dite SDLM

IDCC 1404
-
Edition 2025



Juillet 2026

Sommaire

- 01. La méthodologie du rapport de branche
- 02. L'environnement de la branche
- 03. Les salariés de la branche
- 04. Les mouvements de personnels
- 05. Les conditions de travail
- 06. La rémunération
- 07. La formation professionnelle
- 08. A retenir



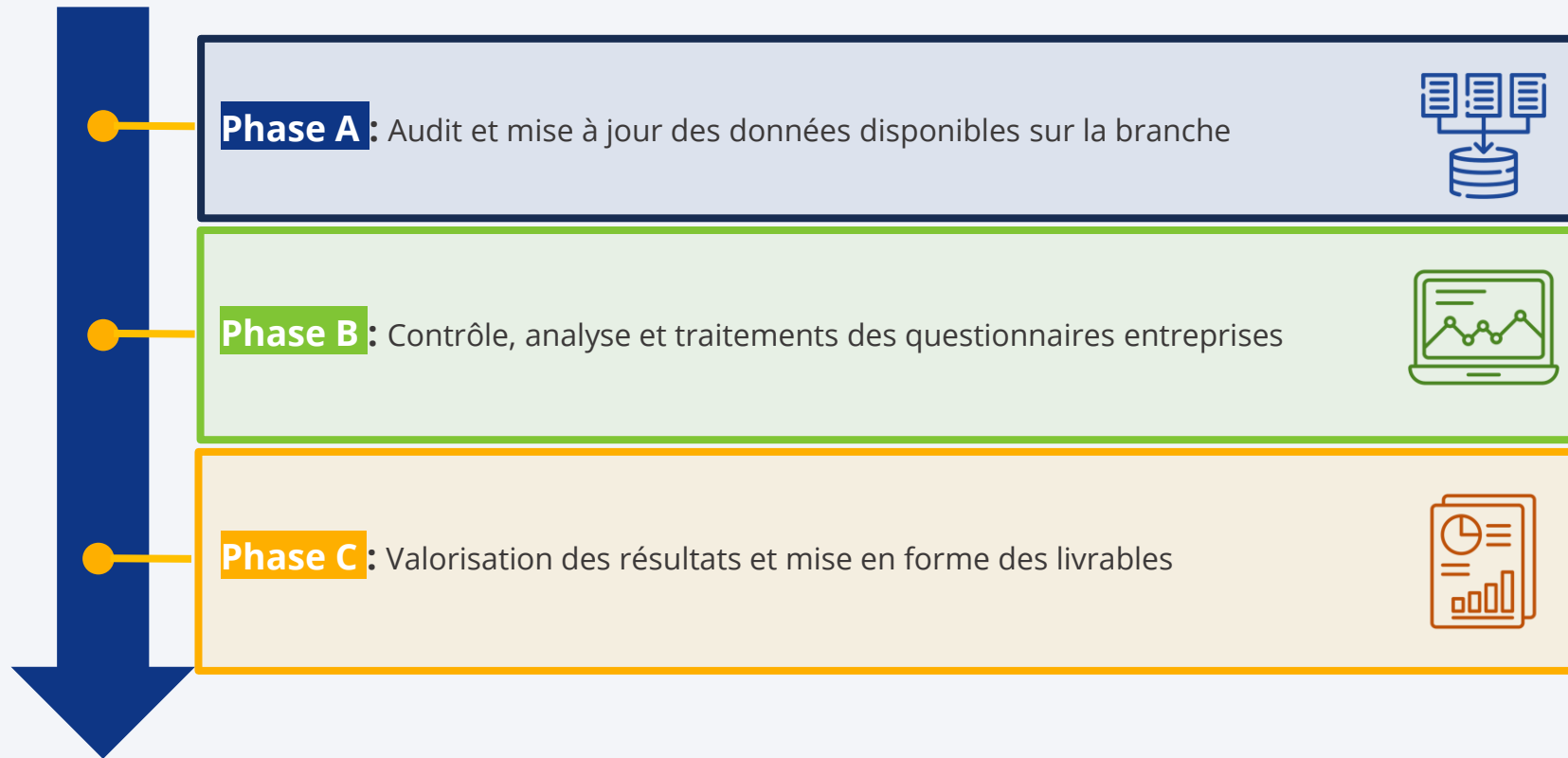
01.

La méthodologie du rapport de branche



01. La méthodologie du rapport de branche

La réalisation **du rapport de branche SDLM** s'est articulée autour de 3 principales phases :



01. La méthodologie du rapport de branche

Phase A: Audit et mise à jour des données disponibles sur la branche



L'édition 2025 du rapport de branche fournit des informations sociales sur la branche **des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes, dite SDLM** (IDCC 1404).

Ce rapport apporte ainsi une analyse du champ de la convention collective nationale **SDLM** et met à disposition des partenaires sociaux des repères objectifs pour le suivi de la branche et la préparation des négociations collectives.

Les analyses sur l'ensemble du champ conventionnel reposent principalement sur l'exploitation **de la DSN 2023 commandée auprès de l'Insee**. Elle offre une couverture exhaustive des entreprises et des salariés SDLM.

Pour compléter et mettre en perspective ce socle, le rapport mobilise également le document **« Statistiques de branche professionnelle »** transmis par **Agirc-Arrco**.

Phase B: Contrôle, analyse et traitements des questionnaires entreprises

Parallèlement à l'exploitation de la DSN, **les 3 organisations professionnelles** (DLR, FNAR, SEDIMA) mènent à chaque édition du rapport **une enquête auprès de leurs entreprises adhérentes**, ici sur l'exercice 2024.

Les données issues de ces questionnaires sont donc plus récentes, mais reposent sur un champ moins exhaustif que celui de la DSN.

Ces enquêtes offrent **un focus précieux sur les entreprises adhérentes et complètent les indicateurs issus de la DSN**. À l'issue de la collecte, Pragma Études récupère les retours des entreprises, applique une procédure de contrôle et de traitements statistiques des réponses afin de garantir la fiabilité des résultats.

Retours des enquêtes	DLR	FNAR	SEDIMA	Ensemble
Nombre de salariés (<i>hors VRP</i>)	17 026	288	8 848	26 162
Nombre d'entreprises	131	35	160	326

01. La méthodologie du rapport de branche

Phase C : Valorisation des résultats et mise en forme des livrables

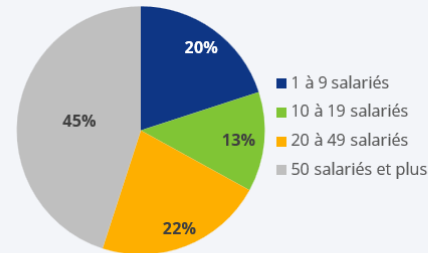
Le rapport restitue **un portrait statistique complet et structuré de la branche**, garantissant une lecture fluide, une vision globale et une mise en perspective historique des principaux indicateurs.

l'indicateur clé
d'abord
présenté au
global
Source DSN 2023



95 250 salariés
dans une entreprise relevant de l'IDCC 1404

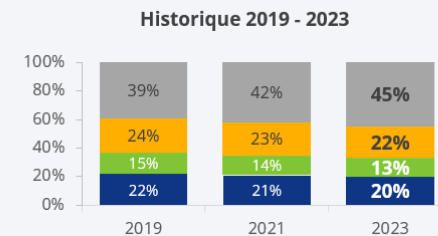
Les salariés de la branche selon leur taille



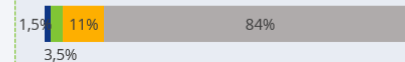
Sources : DSN 2023 et enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

Les salariés de la branche



Focus entreprises adhérentes



la partie du rapport
la thématique de la
partie

historique
de l'indicateur

**Focus sur les entreprises
adhérentes aux 3 OP**

Source : enquêtes de branche, DLR,
FNAR, SEDIMA 2024

la source des données



Précautions de lecture : Le rapport de branche est établi **tous les deux ans**. Les comparaisons chiffrées portent donc sur deux années d'évolution et non une seule (entre les millésimes **DSN 2021 et 2023**, et entre **les enquêtes OP 2023 et 2024**).



02.

L'environnement de la branche

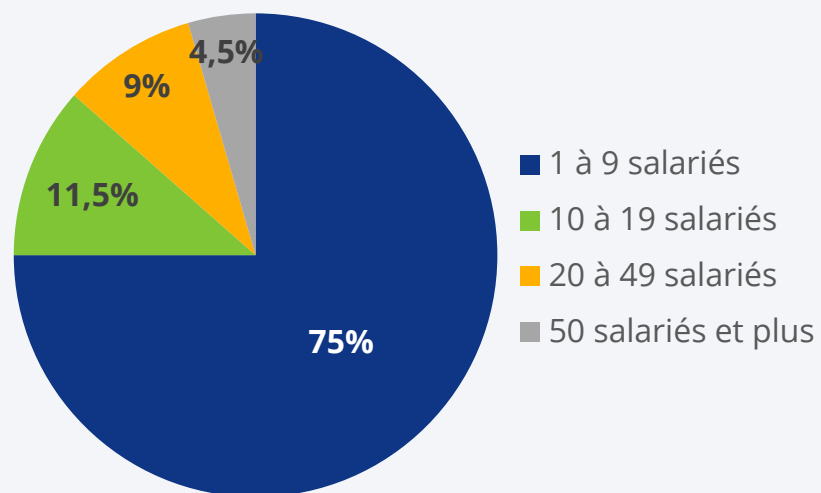


7 897 entreprises

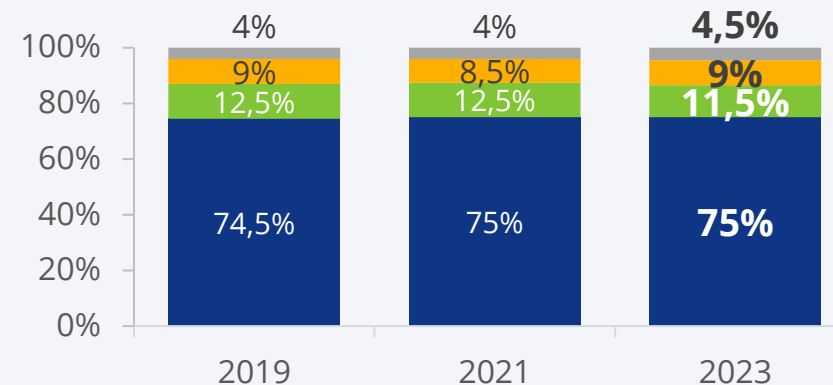
Entreprises employeuses relevant de l'IDCC 1404

12 270 établissements

Les entreprises de la branche selon leur taille



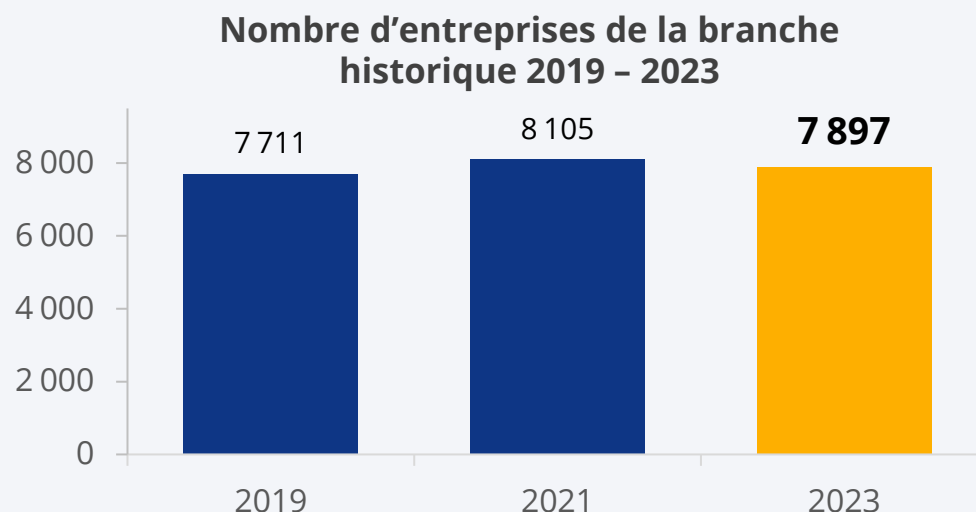
Historique 2019 - 2023



Focus entreprises adhérentes



Sources : DSN 2023, Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion et enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes



Nombre d'entreprises de la branche
évolution à un an d'intervalle

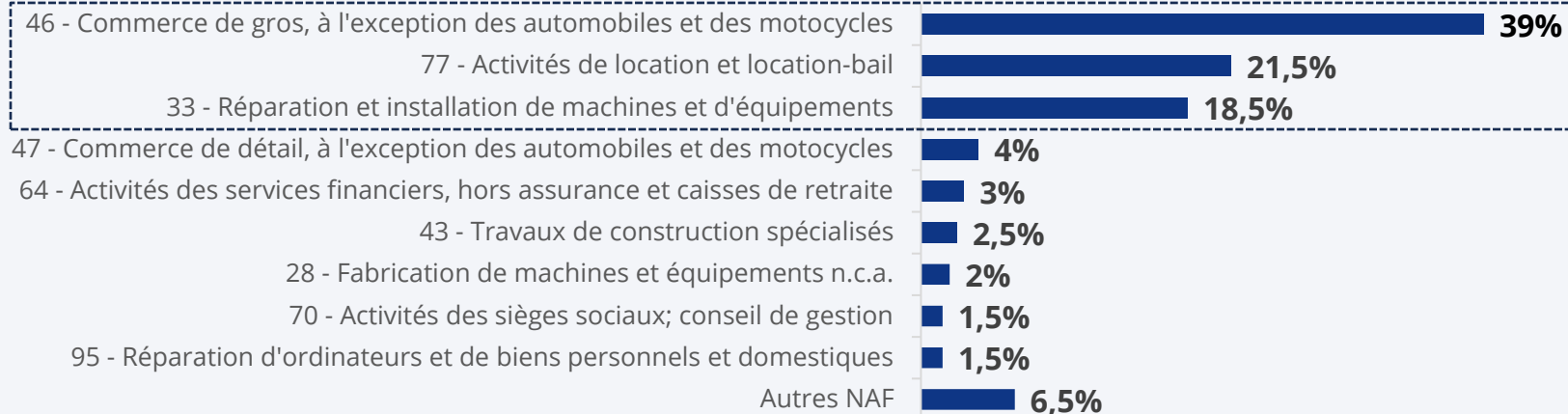
2021 vs. 2019	+ 5 %
2023 vs. 2021	- 2,5 %

- En 2023, le nombre d'entreprises dans la branche (IDCC 1404) s'élève à 7 897 pour 12 270 établissements, **soit une baisse de 2,5 % par rapport à 2021.**
- La branche SDLM est constituée à 75 % d'entreprises de 1 à 9 salariés et, plus largement, à 95,5 % d'entreprises de moins de 50 salariés. Parmi les **326 entreprises adhérentes** ayant répondu au questionnaire, **31,5 % comptent 50 salariés ou plus**, contre seulement 4,5 % pour l'ensemble de la branche.

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

Les entreprises de la branche selon le type d'activité

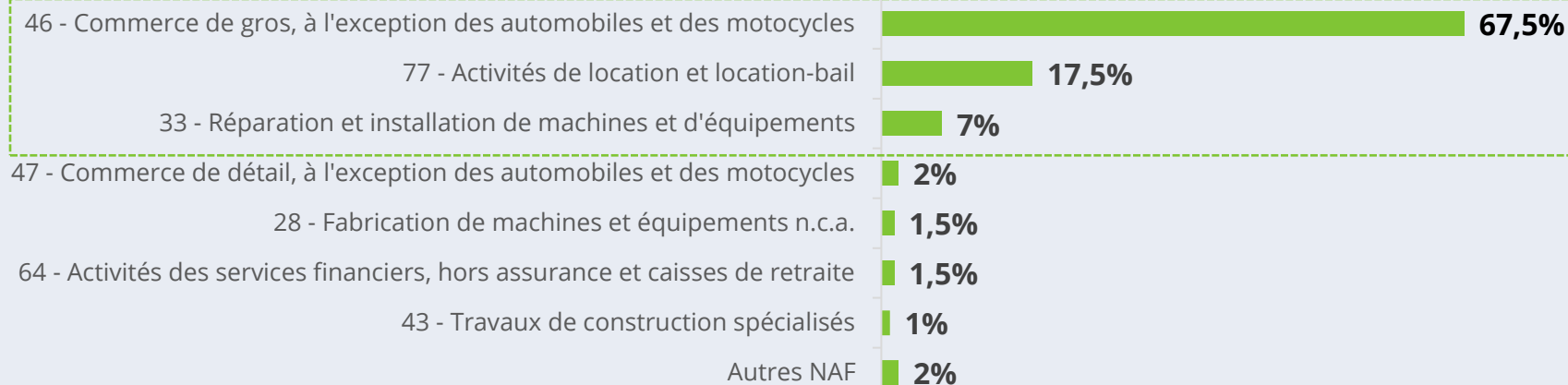
Les entreprises de la branche selon leur activité (NAF niv. 2)



**79 %
des entreprises**



Focus entreprises adhérentes selon leur activité (NAF niv. 2)

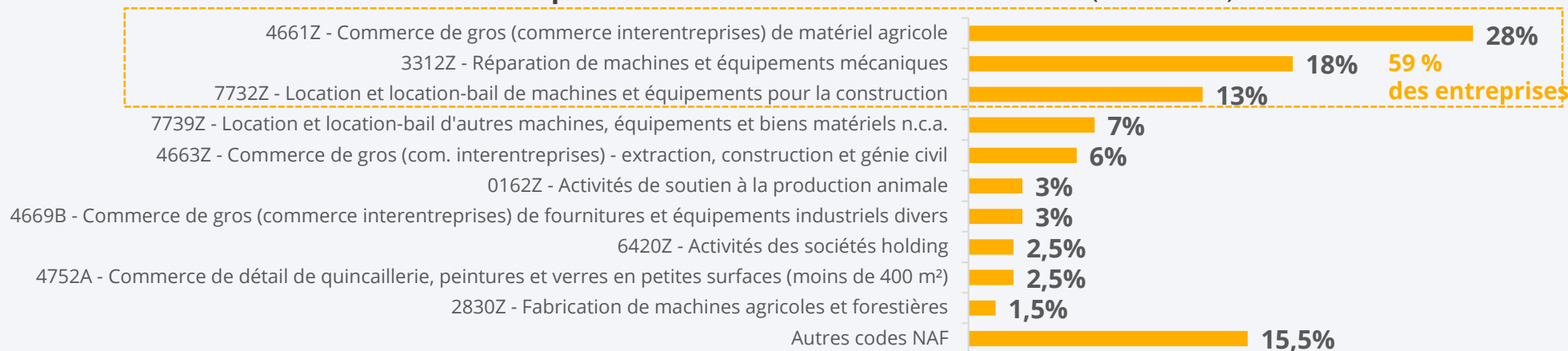


**92 %
des entreprises**

Sources : DSN 2023 et enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

Les entreprises de la branche selon le type d'activité

Les entreprises de la branche selon leur activité (NAF niv. 5)

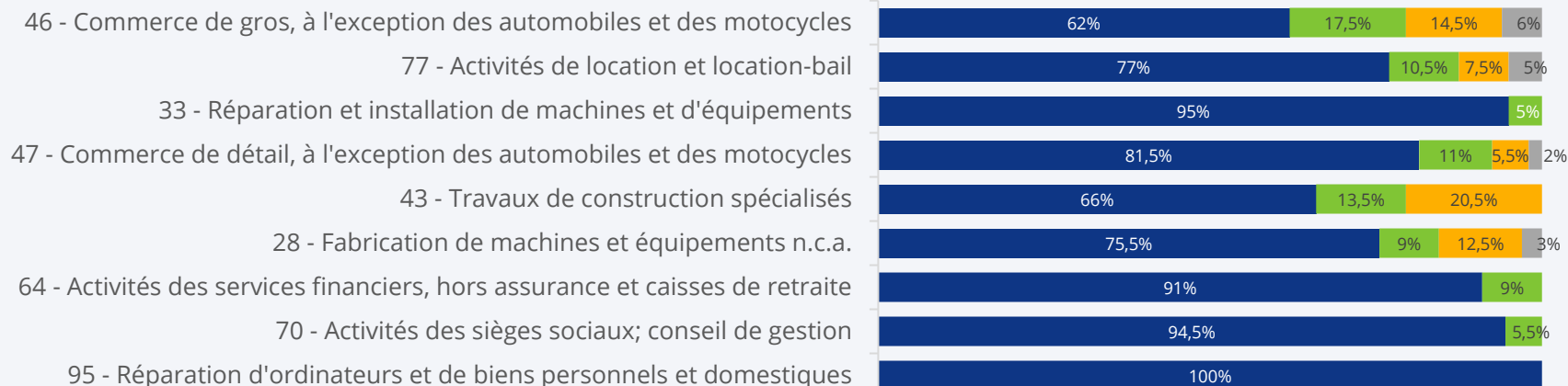


- **Près de 8 entreprises sur 10 relèvent de trois activités principales** : le commerce de gros (39 %), les activités de location et location-bail (21,5 %), et la réparation et l'installation de machines et d'équipements (18,5 %).
- Parmi les entreprises adhérentes ayant répondu au questionnaire, la concentration est encore plus marquée. En effet, ces trois activités représentent 92 % des entreprises répondantes.
- Sur le périmètre des codes NAF, la même logique se retrouve. Le code 4661Z (commerce de gros de matériel agricole) regroupe 28 % des entreprises, devant le 3312Z (réparation de machines et d'équipements mécaniques avec 18 %, et 7732Z (location de machines et d'équipements pour la construction) avec 13%. À eux trois, ces codes rassemblent ainsi près de **6 entreprises sur 10 relevant de la convention collective SDLM (IDCC 1404)**.

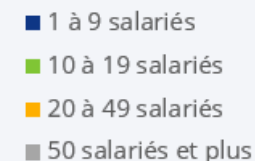
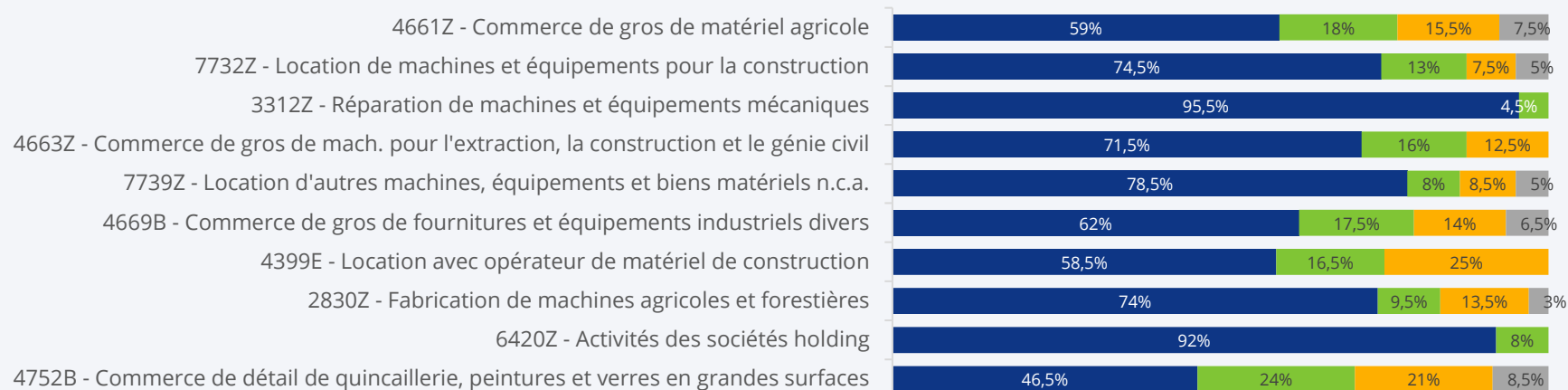
Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

Les entreprises de la branche selon le type d'activité et la taille

Les entreprises de la branche selon leur activité et leur taille (Code NAF)



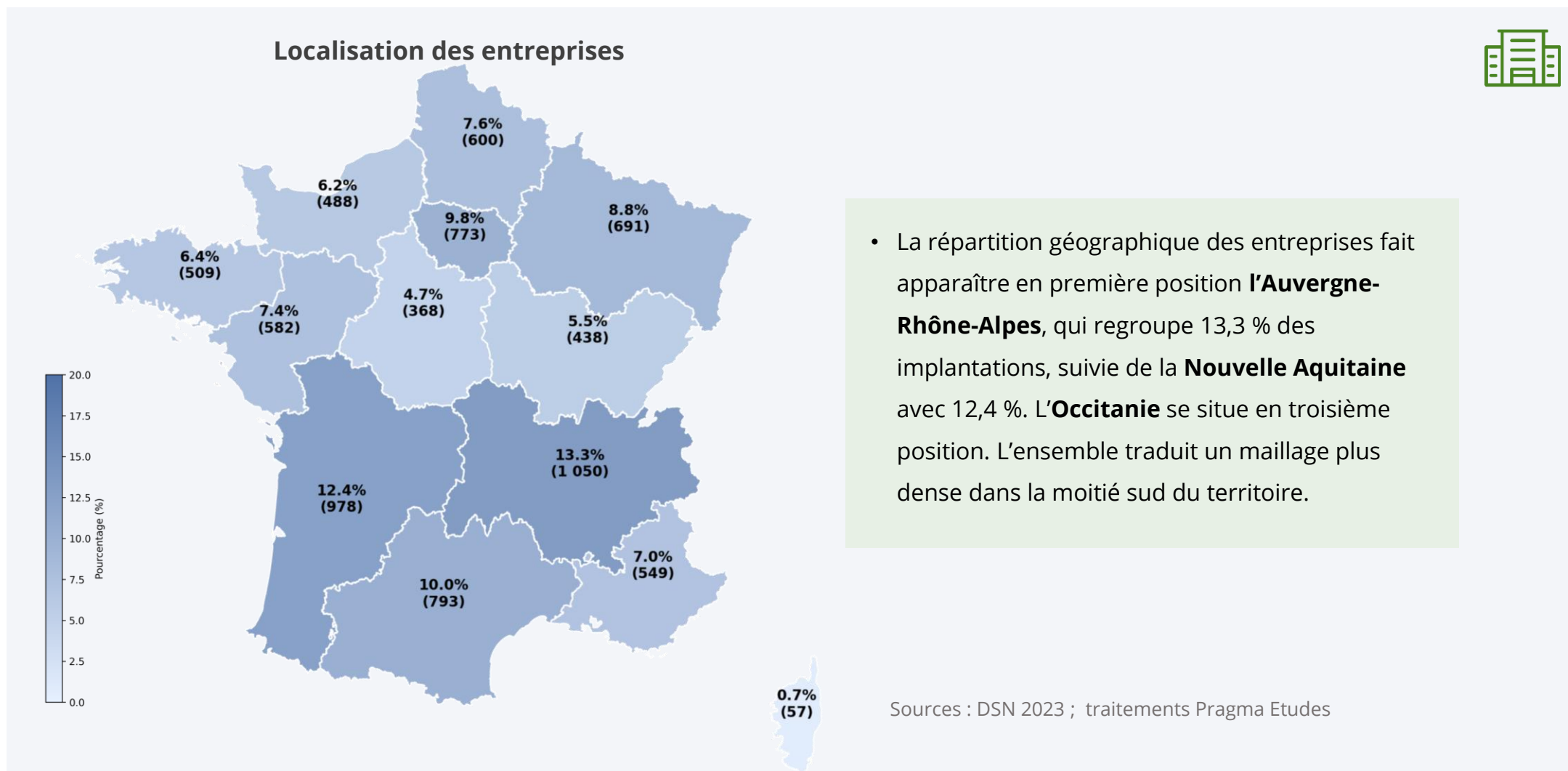
Les entreprises de la branche selon leur activité et leur taille (Code NAF)



Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

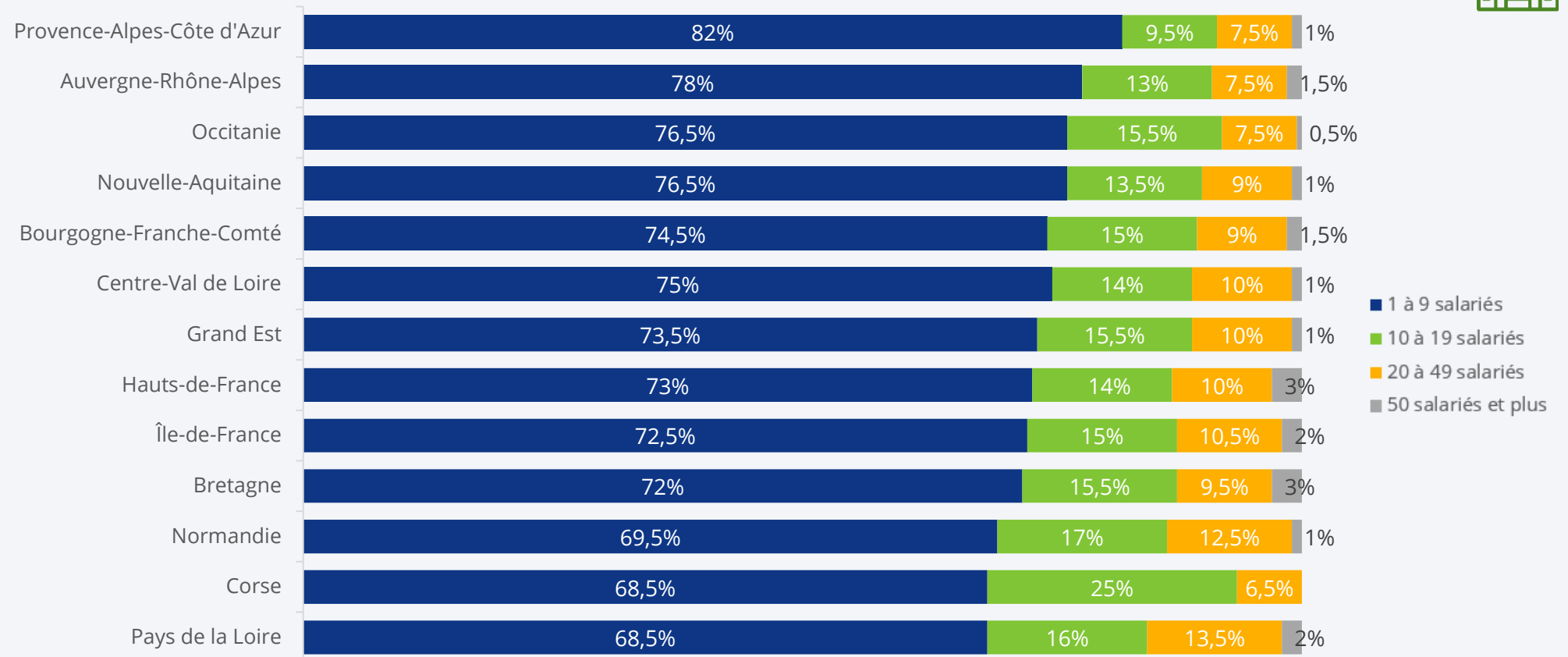
02. L'environnement économique de la branche

Les entreprises de la branche selon leur localisation



Les entreprises de la branche selon leur localisation

Les entreprises de la branche selon la région et leur taille



Source : Ministère du Travail et SIRENE 2023 ; traitements Pragma Etudes



03.

Les salariés de la branche



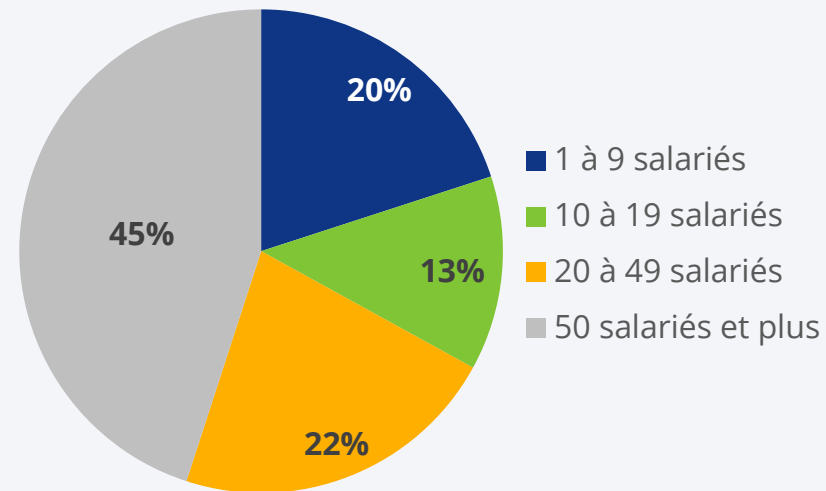
03. Les salariés de la branche

Les salariés de la branche

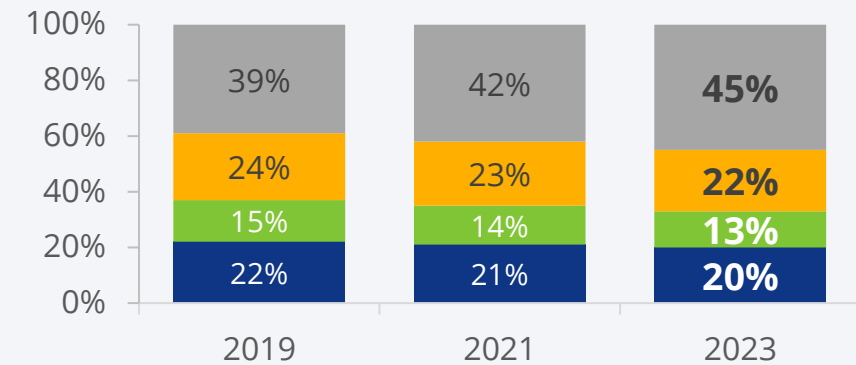
95 250 salariés

dans une entreprise relevant de l'IDCC 1404

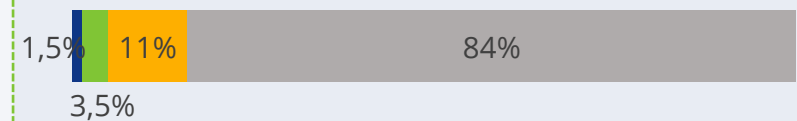
Les salariés de la branche selon leur taille



Historique 2019 - 2023



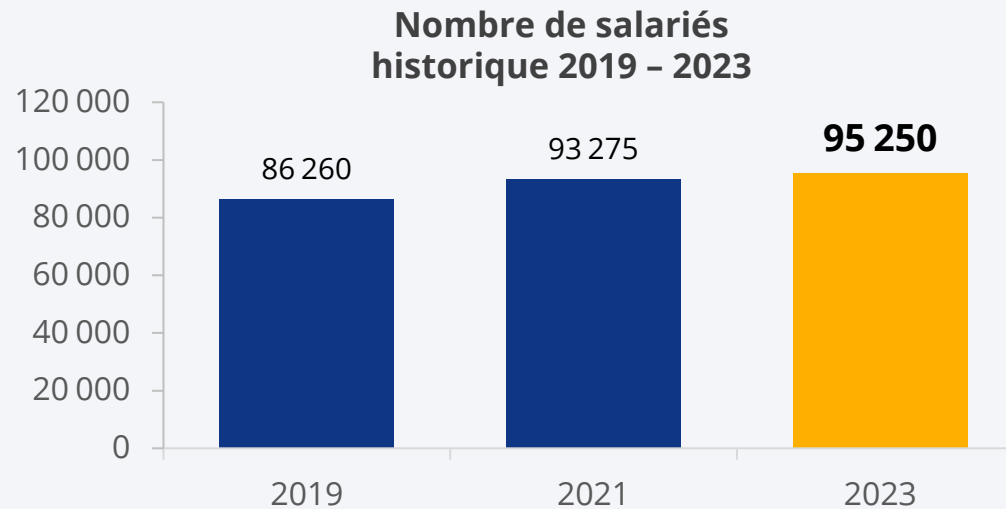
Focus entreprises adhérentes



Sources : DSN 2023 et enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

Les salariés de la branche



Nombre de salariés de la branche évolution à un an d'intervalle

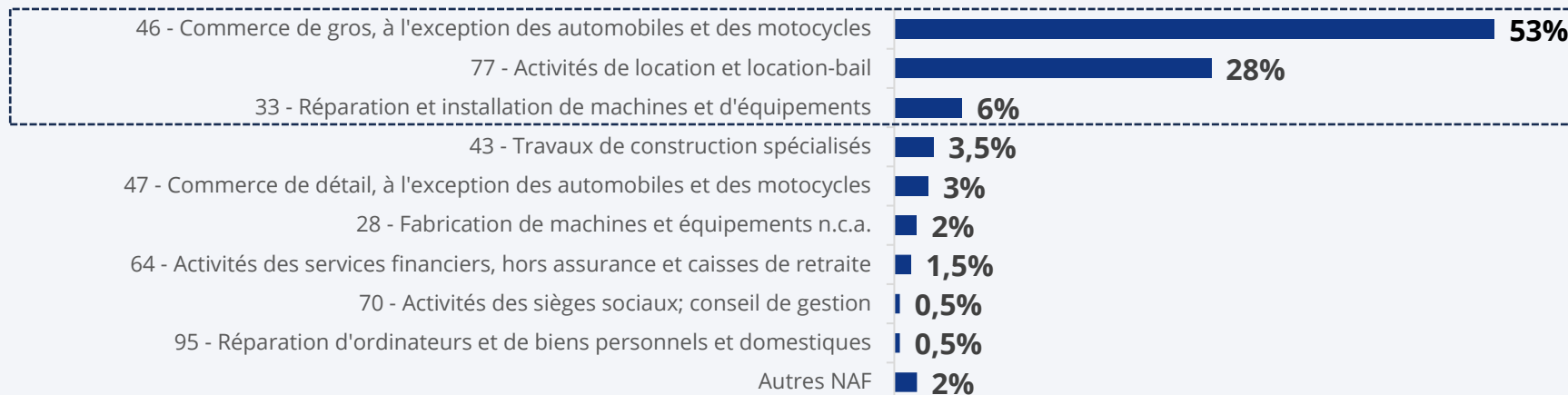
2021 vs. 2019	+ 8 %
2023 vs. 2021	+ 2 %

- Au 31/12/2023, la branche SDLM compte **95 250 salariés d'après les données DSN**, soit une hausse de 2 % par rapport à 2021, après une progression d'environ 8 % entre 2019 et 2021.
- La répartition de l'emploi varie sensiblement **selon la taille d'entreprise**. En effet, les TPE (1 à 9 salariés) représentent 75% des entreprises, mais seulement 20% de l'emploi salarié, tandis que les entreprises de 50 salariés et plus ne pèsent que 4,5 % des entreprises et concentrent 45 % des effectifs. Ce phénomène est encore renforcé parmi les répondants à l'enquête, où 84 % des salariés travaillent dans une entreprise de 50 salariés ou plus.
- L'enquête menée auprès des entreprises adhérentes couvre 26 162 salariés (hors VRP).

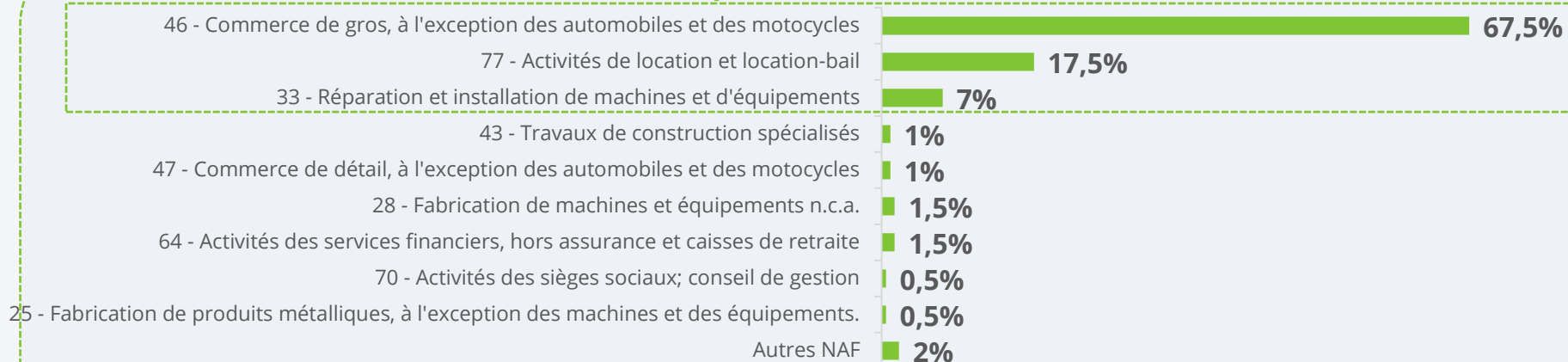
Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

Les salariés de la branche selon le type d'activité

Les salariés de la branche selon leur activité (NAF niv. 2)

87 %
des salariés

Les salariés des entreprises adhérentes selon leur activité (NAF niv. 2)

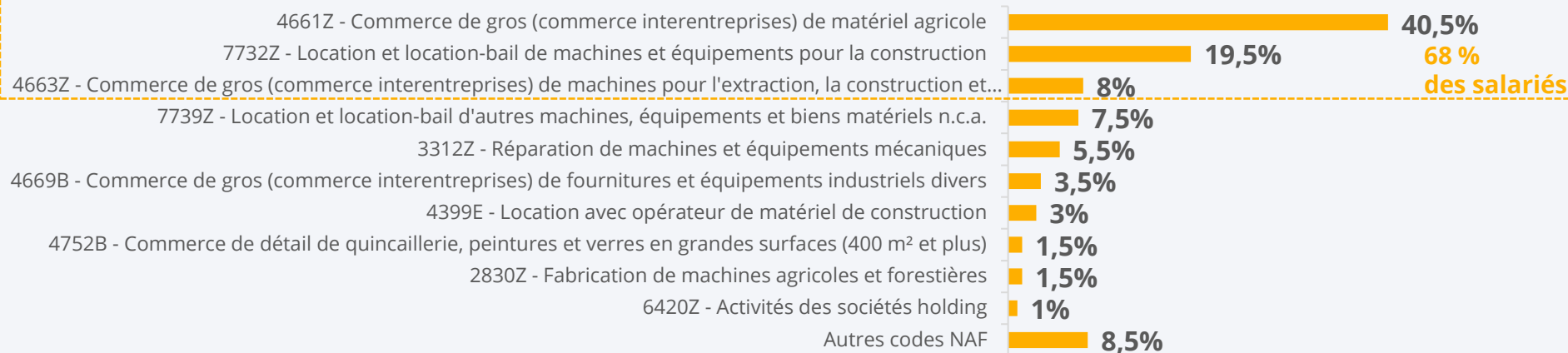
92%
des salariés

Sources : DSN 2023 et enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

Les salariés de la branche selon le type d'activité

Les salariés de la branche selon leur activité (NAF niv. 5)

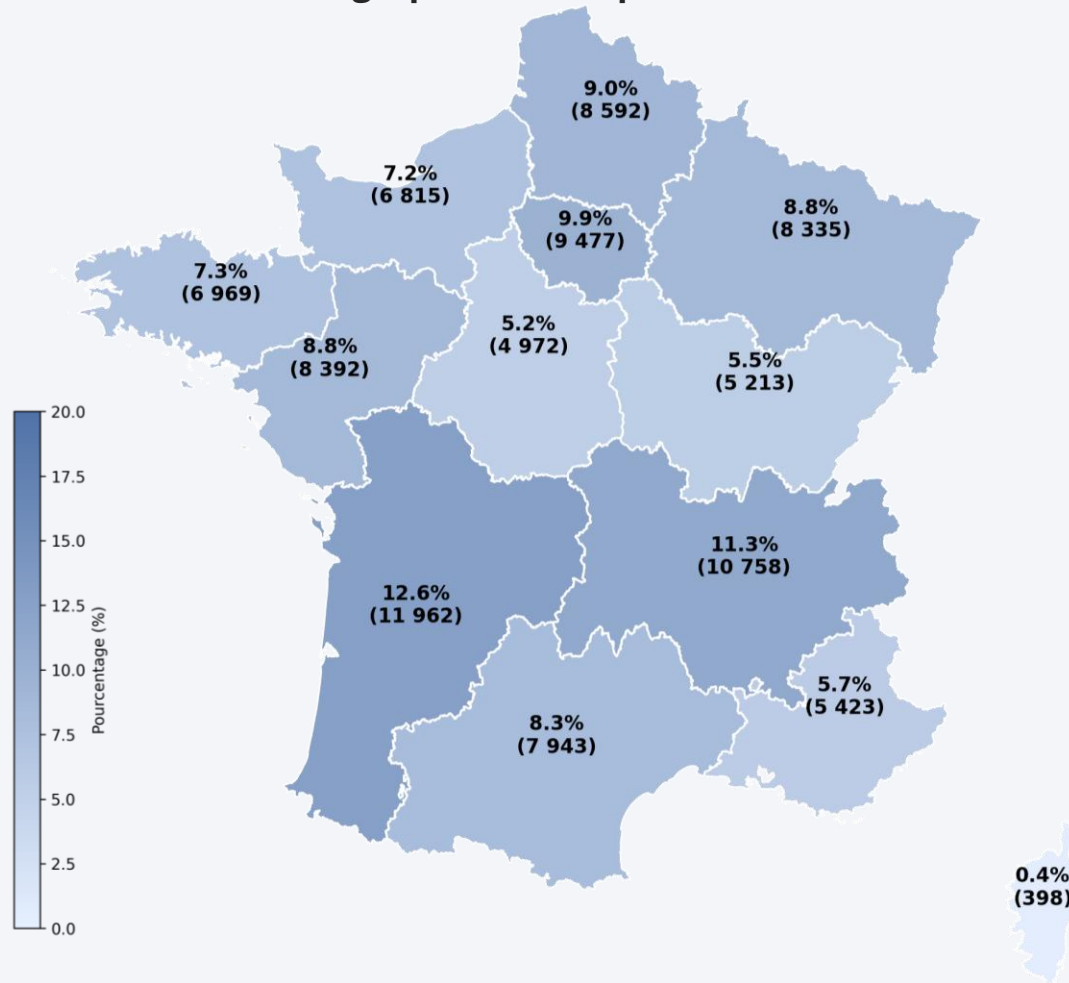


- Les **trois principaux secteurs employeurs** concentrent 68 % des salariés : le **commerce de gros de matériel agricole** représente 40,5 %, la **location et location-bail de machines et équipements pour la construction** (19,5 %), et le **commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil** (8 %).
- Les activités de location restent également structurantes : les codes 7732Z et 7739Z totalisent 27 % des salariés. Les autres activités sont plus dispersées, avec notamment la réparation de machines et équipements mécaniques 3312Z à 5,5 %, puis les fournitures et équipements industriels divers 4669B à 3,5 %. Les autres codes NAF regroupent 8,5 % des salariés.

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

Les salariés selon leur localisation

Cartographie de l'emploi de la branche



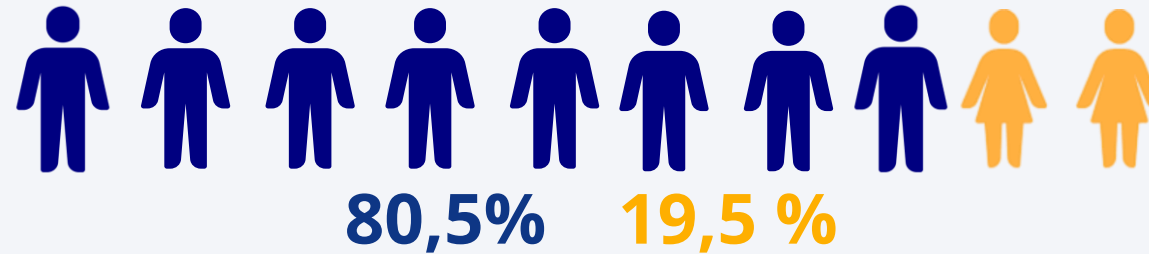
- La répartition des salariés selon leur région de travail confirme la place prépondérante de la **Nouvelle-Aquitaine**, qui concentre 12,6 % des effectifs. Elle devance **l'Auvergne-Rhône-Alpes**, à 11,3 %. Viennent ensuite **l'Île-de-France** et les **Hauts-de-France**, avec respectivement 9,9 % et 9,0 % des salariés, puis les **Pays de la Loire** et le **Grand Est**, qui représentent chacun 8,8 % des effectifs. Les écarts entre ces cinq dernières régions restent toutefois limités.
- Dans l'ensemble, cette hiérarchie régionale des effectifs salariés apparaît **cohérente** avec celle observée pour les entreprises.

Sources : DSN 2023 selon le lieu d'implantation de l'établissement employeur ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

Selon le genre

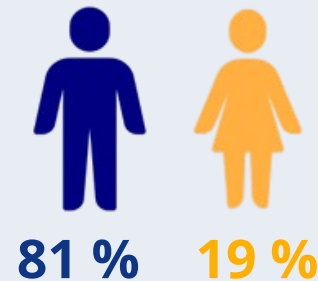
Les salariés de la branche selon le genre



Périmètre : CDI, CDD

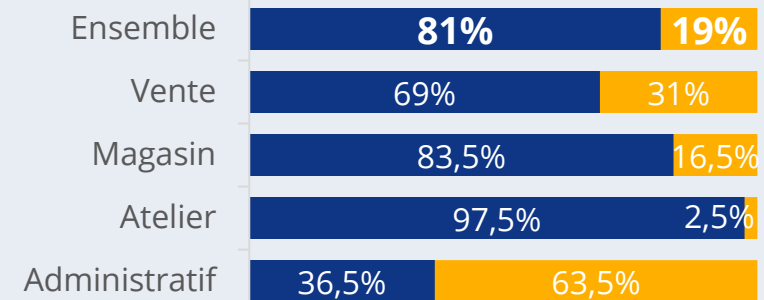


Les salariés des entreprises adhérentes selon le genre et le service



Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

...selon les services

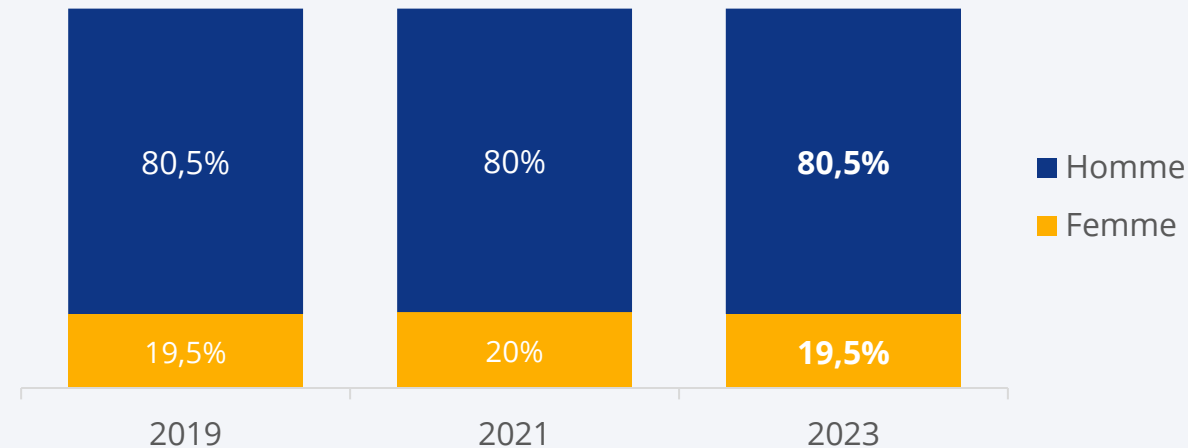


Sources : DSN 2023 et enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

Selon le genre

Le genre des salariés dans la branche
évolution 2019 – 2023



Périmètre : CDI, CDD

- Les salariés de la branche sont **majoritairement des hommes**. En effet, 80,5 % d'hommes pour 19,5 % de femmes. Les résultats issus des entreprises adhérentes le confirment.
- La répartition par service fait apparaître des profils différenciés, les femmes représentent **63,5 % des effectifs dans les services administratifs**, alors qu'elles ne comptent que pour **2,5 % des salariés dans les ateliers**.
- Sur longue période, la part des femmes reste globalement stable (19,5 % en 2019 contre 19,5 % en 2023).

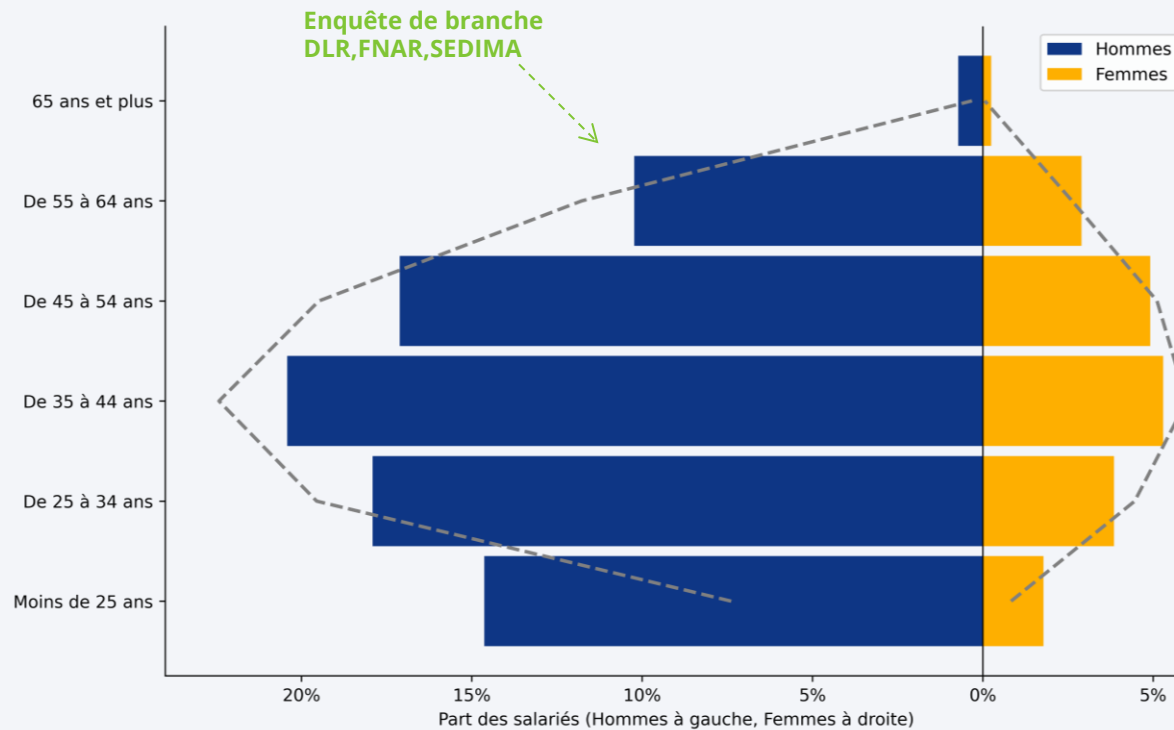
Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

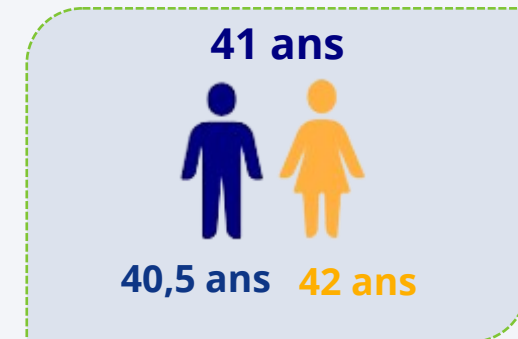
Selon leur âge



Pyramide des âges des salariés



L'âge moyen
dans les entreprises adhérentes



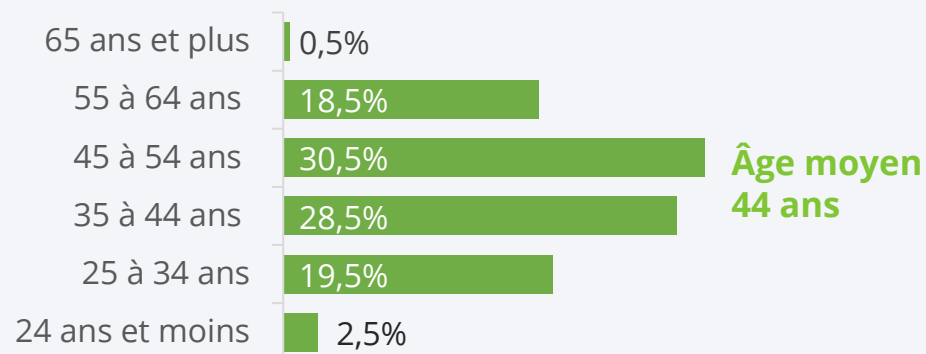
Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Sources : DSN Insee et enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

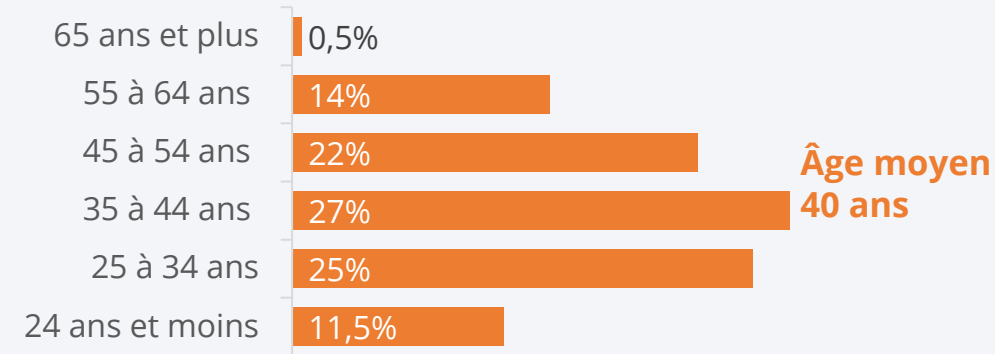
03. Les salariés de la branche

Selon leur âge dans les entreprises adhérentes

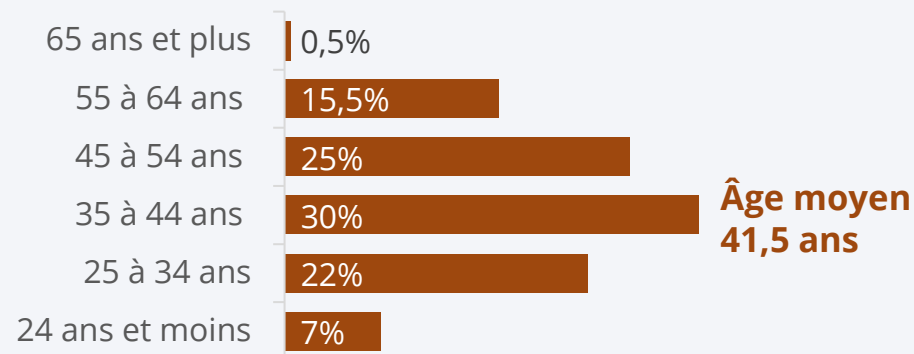
Les salariés par tranche d'âge dans les services administratifs



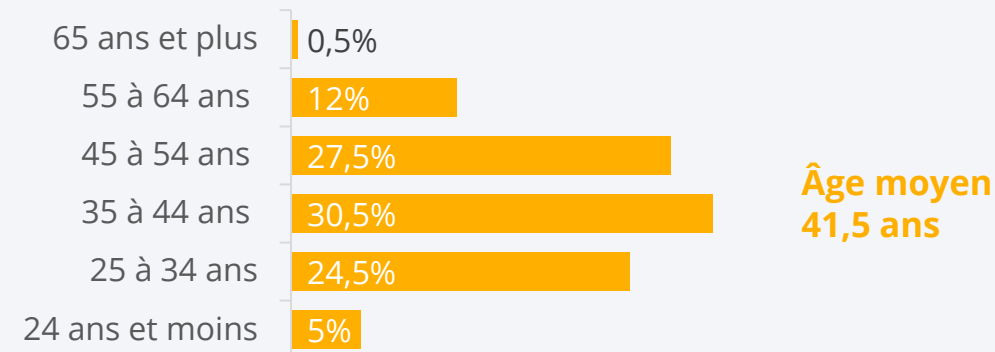
Les salariés par tranche d'âge dans les ateliers



Les salariés par tranche d'âge dans les magasins



Les salariés par tranche d'âge dans la vente



Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes



L'âge moyen des salariés des entreprises adhérentes selon le service et le genre

	Homme	Femme	Ensemble
Administratif	44,5 ans	43,5 ans	44 ans
Atelier	40 ans	40,5 ans	40 ans
Magasin	42 ans	39 ans	41,5 ans
Vente	42 ans	40 ans	41,5 ans
Ensemble	40,5 ans	42 ans	41 ans

selon le temps de travail

	Âge moyen
Temps plein	41 ans
Temps partiel	47,5 ans
Ensemble	41 ans

- Au sein des entreprises adhérentes, les salariés des **ateliers présentent l'âge moyen le plus faible (40 ans)**, devant les salariés des magasins et de la vente (41,5 ans), tandis que les services administratifs regroupent les salariés les plus âgés (44 ans).
- Selon le temps de travail, l'âge moyen est de 41 ans pour les salariés à temps plein et de **47,5 ans pour les salariés à temps partiel**, ces derniers ne représentant que 5 % de l'ensemble des effectifs de la branche.

Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

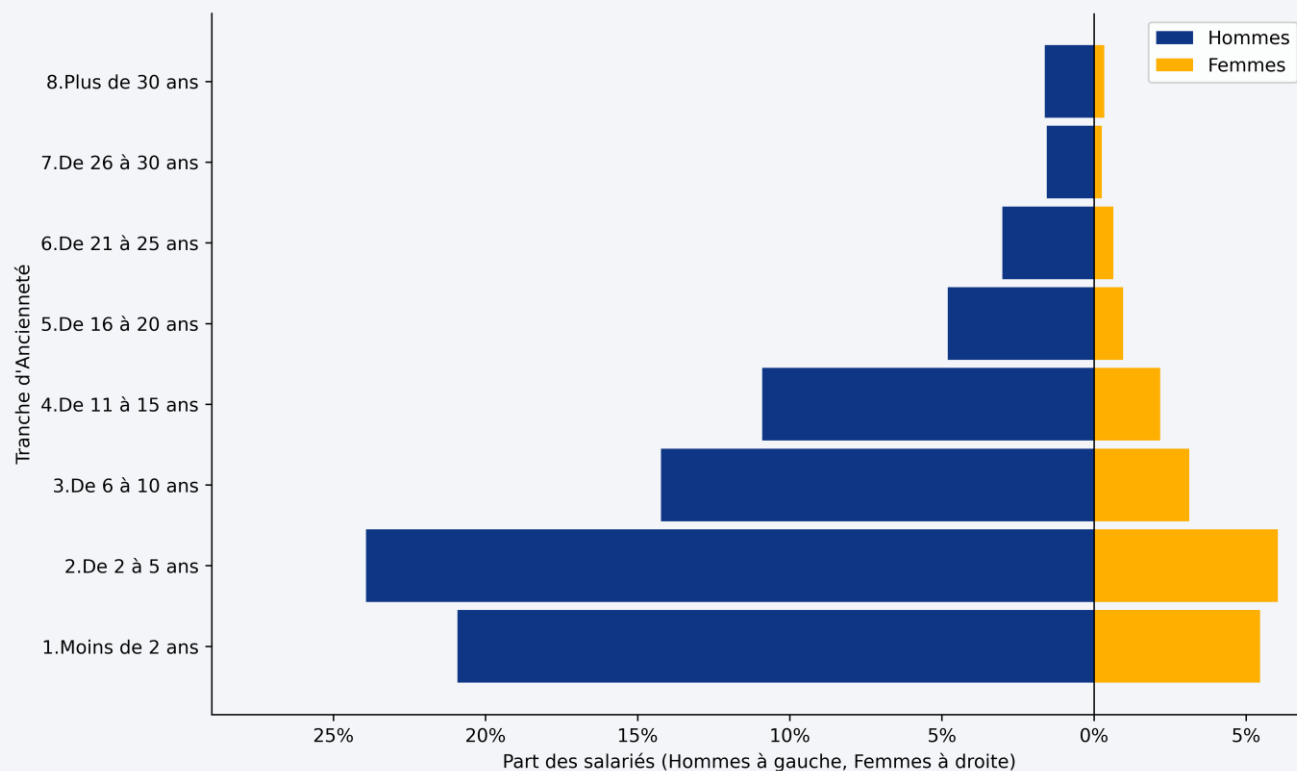
Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03.

Les salariés de la branche

Selon leur ancienneté dans les entreprises adhérentes

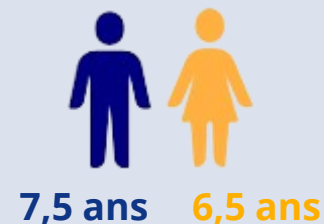
Pyramide de l'ancienneté des salariés
des entreprises adhérentes



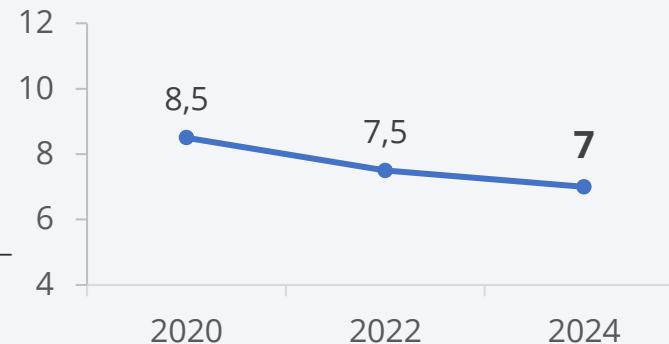
Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

L'ancienneté moyenne
selon le genre

7 ans



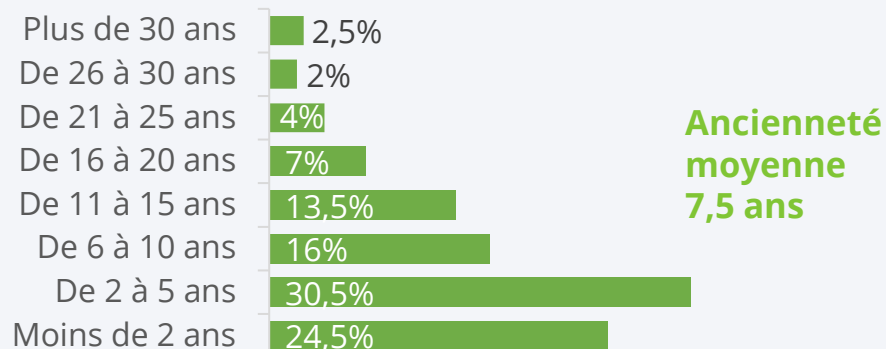
L'ancienneté des salariés
évolution 2020 - 2024



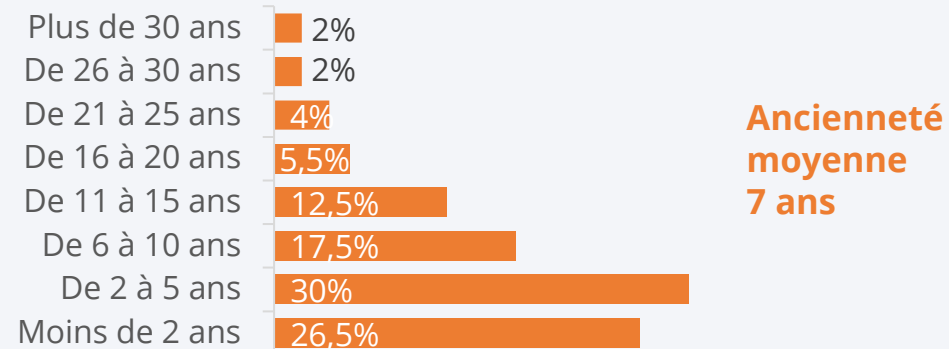
Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

Selon leur ancienneté dans les entreprises adhérentes

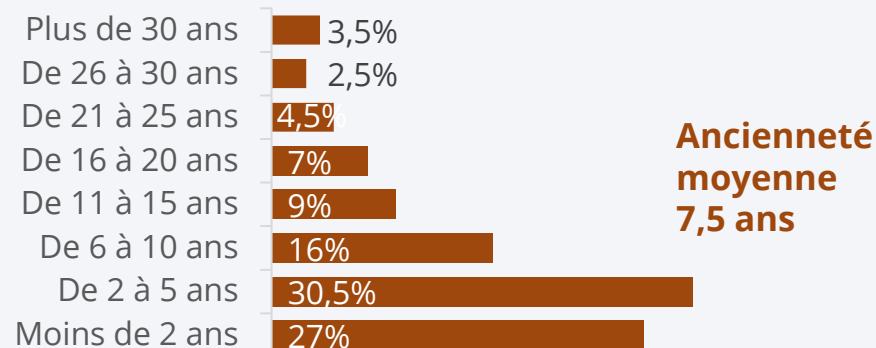
Ancienneté dans les services administratifs



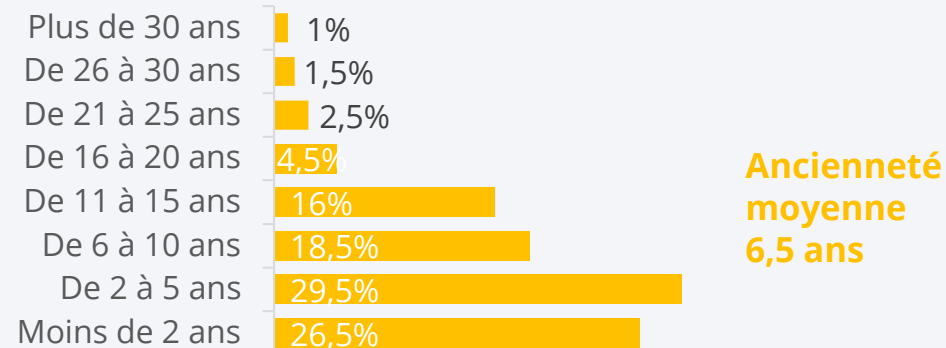
Ancienneté dans les ateliers



Ancienneté dans les magasins



Ancienneté dans la vente



Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

Selon leur ancienneté dans les entreprises adhérentes



L'ancienneté moyenne des salariés des entreprises adhérentes selon le service et le genre

	Homme	Femme	Ensemble
Administratif	8 ans	7,5 ans	7,5 ans
Atelier	7,5 ans	5,5 ans	7 ans
Magasin	8 ans	5,5 ans	7,5 ans
Vente	7,5 ans	5,5 ans	6,5 ans
Ensemble	7,5 ans	6,5 ans	7 ans

selon le temps de travail

	Ancienneté moyenne
Temps plein	7 ans
Temps partiel	10 ans
Ensemble	7 ans

- En 2024, les salariés des entreprises adhérentes ont une ancienneté **moyenne de 7 ans**. A l'image de l'âge moyen, l'ancienneté est en baisse, passant d'environ 8,5 ans à 7 ans en quatre ans.
- Les hommes ont une ancienneté plus élevée** que les femmes (7,5 ans contre 6,5 ans). L'ancienneté atteint 7,5 ans dans les services administratifs et les magasins, 7 ans dans les ateliers et 6,5 ans dans la vente.
- Enfin, elle est nettement plus élevée chez **les salariés à temps partiel (10 ans)**, contre 7 ans pour les salariés à temps plein.

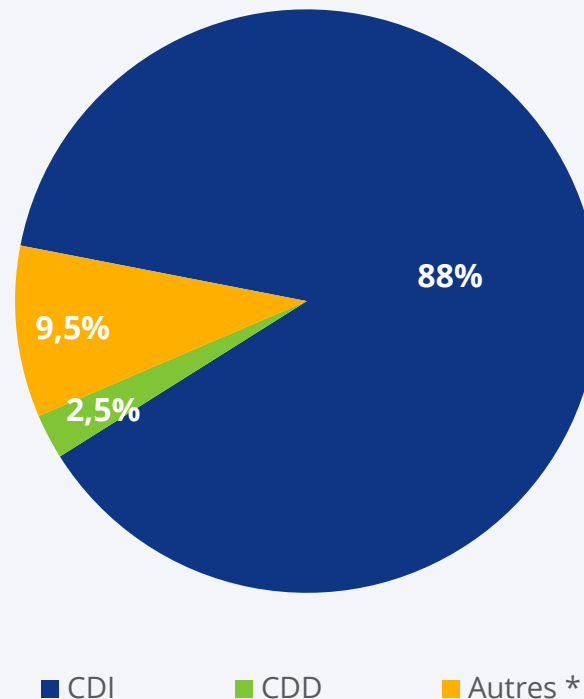
Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

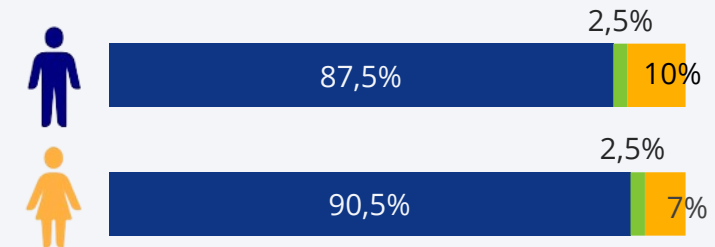
Selon le contrat de travail

Les salariés de la branche
selon le contrat de travail

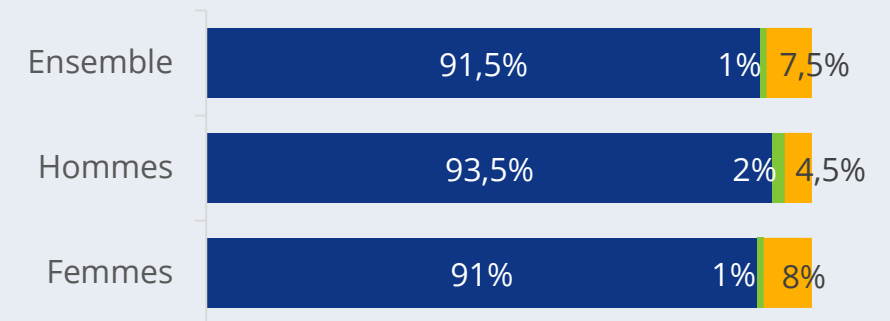


*Autres : contrats de professionnalisation et d'apprentissage

Le contrat de travail
des salariés de la branche selon le genre



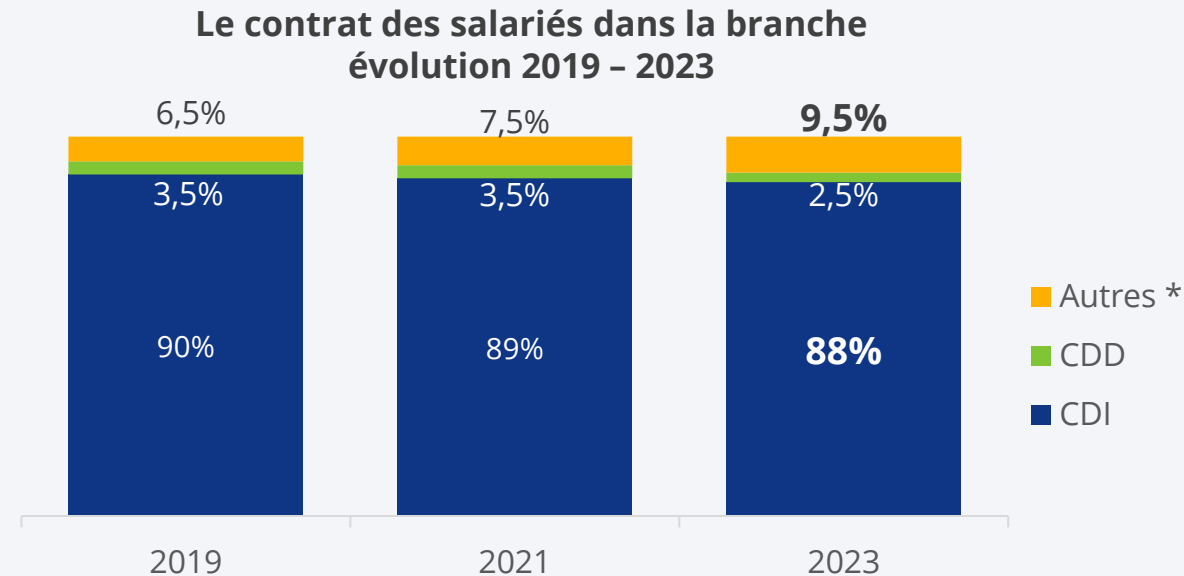
Les salariés des entreprises adhérentes



Sources : DSN 2023 et enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

Selon le contrat de travail



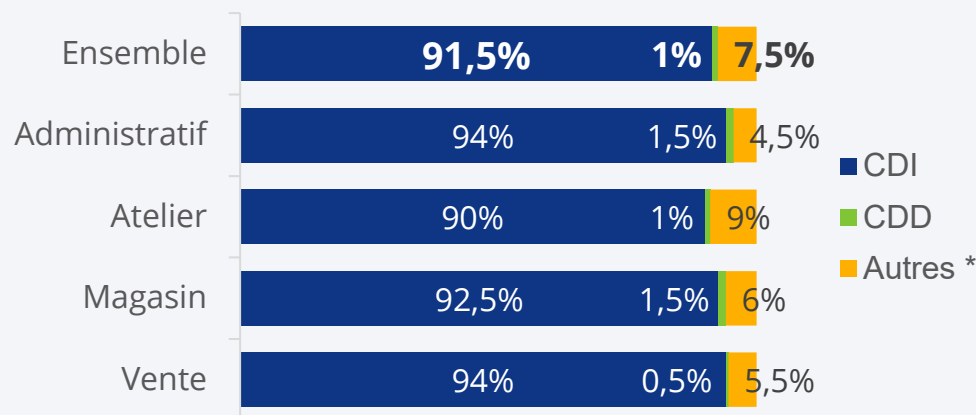
*Autres : contrats de professionnalisation et d'apprentissage

- Les salariés de la branche **sont très majoritairement en CDI** (88 %). Les CDD représentent 2,5 % des contrats et les autres contrats 9,5 %, presque exclusivement des contrats en alternance (7,5% en apprentissage et environ 2 % en professionnalisation), ce qui confirme un recours limité aux CDD. Cette forte présence du CDI est encore plus marquée parmi les entreprises adhérentes répondantes (91,5 % des salariés).
- La part de CDI est légèrement **plus élevée chez les femmes (90,5 %)** que chez les hommes (87,5 %).
- La structure des contrats reste stable dans le temps, la principale évolution est la montée de l'alternance.

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

Selon le contrat de travail dans les entreprises adhérentes

Le contrat de travail des salariés des entreprises adhérentes selon le service



*Autres : contrats de professionnalisation et d'apprentissage

Focus sur les contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation des entreprises adhérentes

7,5 %

contrat d'apprentissage

< 0,5 %

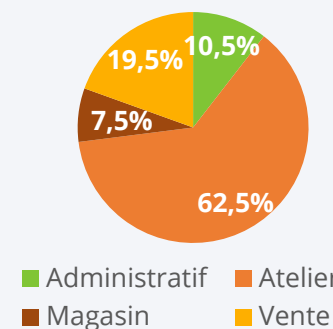
contrat de prof.

selon le genre



86,5 % 13,5 %

selon le service



93,5 %

ont moins de 25 ans

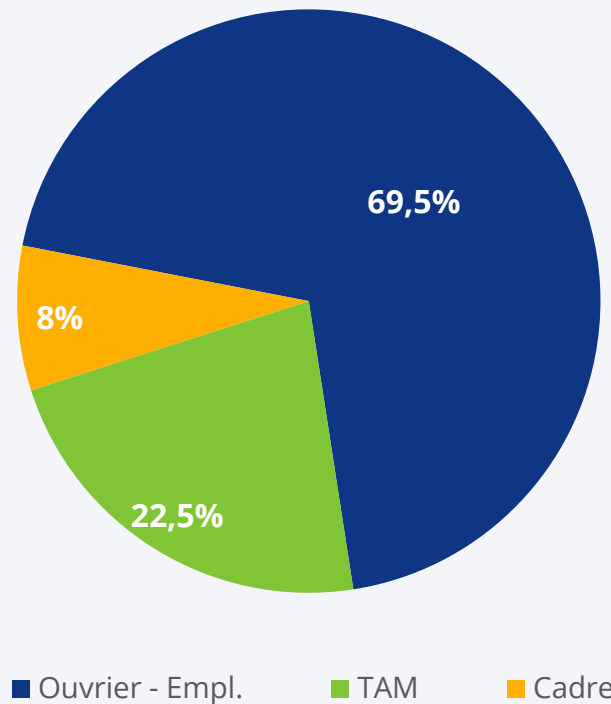
- La part de CDI est la plus élevée dans **les services administratif et vente (94 % chacun)**.
- Les alternants sont majoritairement des hommes (86,5 %, au-dessus de leur poids dans l'emploi, 81 %), 93,5 % ont moins de 25 ans et près de deux tiers travaillent dans les ateliers (62,5 %).

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

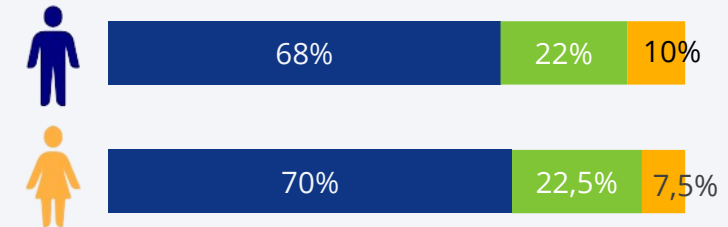
Selon le statut

Les salariés de la branche
selon le statut

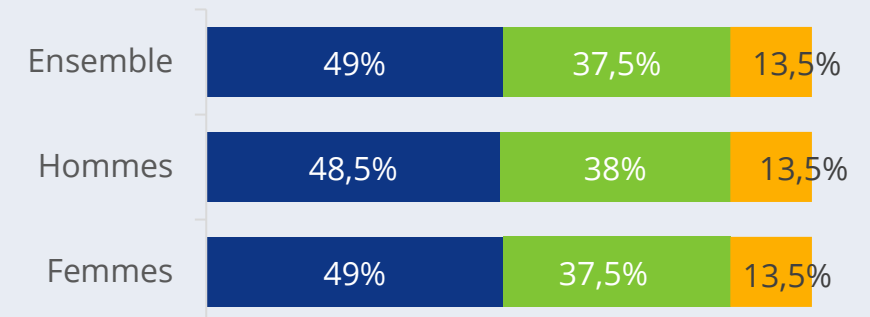


Périmètre : CDI, CDD

Le statut
des salariés de la branche selon le genre



Les salariés des entreprises adhérentes



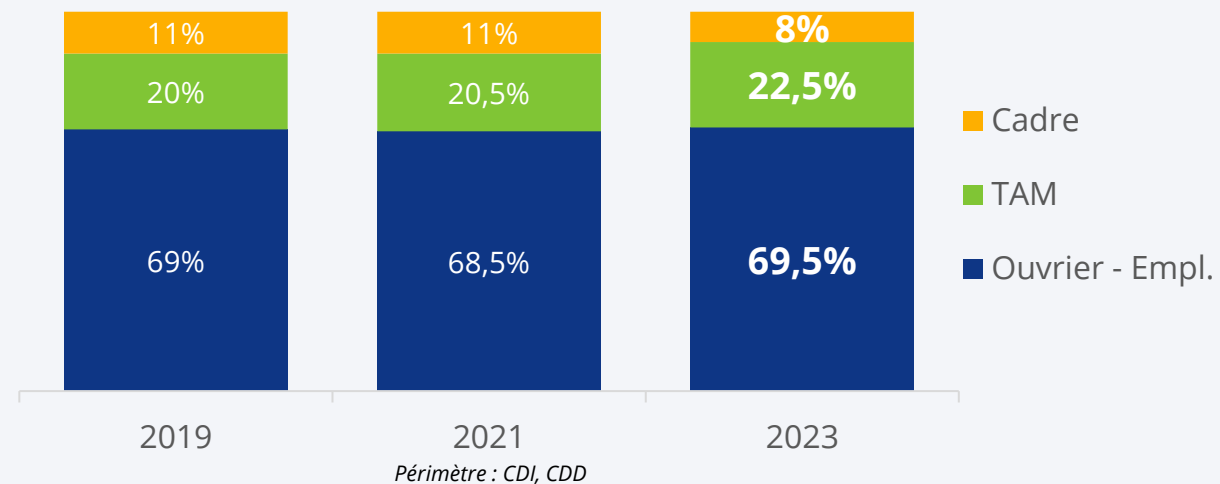
Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Sources : DSN 2023 et enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

Selon le statut

Le statut des salariés dans la branche
évolution 2019 – 2023



- La structure des emplois de la branche reste dominée par **les ouvriers et employés (69,5 %)**, devant les techniciens–agents de maîtrise (22,5 %) et les cadres (8 %).
- Dans les entreprises adhérentes ayant répondu, la part **des cadres** et des **techniciens–agents de maîtrise** apparaît plus élevée que dans l’ensemble de la branche.
- Sur la période 2019–2023, la répartition par statuts demeure globalement stable.

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

Le statut des salariés des entreprises adhérentes
selon le service

	Ouvrier - Empl	TAM	Cadre	Ensemble
Administratif	38 %	32 %	30 %	100 %
Atelier	59,5 %	35,5 %	5 %	100 %
Magasin	62,5 %	32 %	5,5 %	100 %
Vente	20,5 %	50,5 %	29 %	100 %
Ensemble	49 %	37,5 %	13,5 %	100 %

- Les services **atelier et magasin** concentrent une part élevée d'ouvriers et employés, autour de 60 % des effectifs.
- Le service **vente** se distingue par la moitié des effectifs en techniciens–agents de maîtrise.
- Enfin, la proportion de cadres est la plus forte en **vente (29 %) et en administratif (30 %)**.

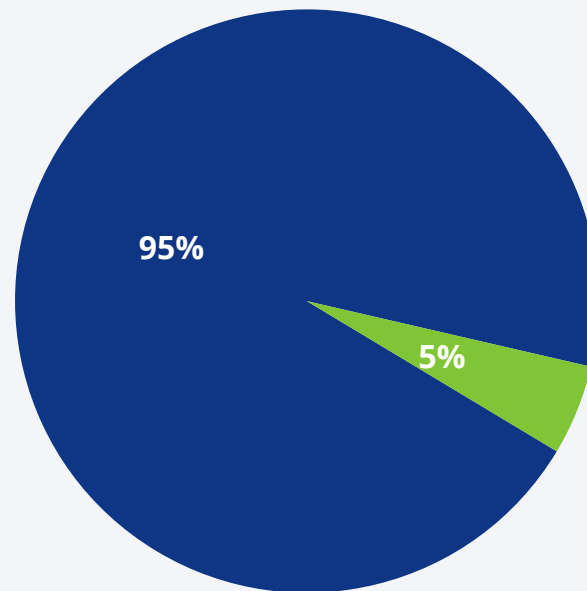
Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

Selon le temps de travail

Les salariés de la branche
selon le temps de travail



■ Temps plein ■ Temps partiel

Périmètre : CDI, CDD

Le temps de travail
des salariés de la branche selon le genre



98%

2%



85%

15%

Les salariés des entreprises adhérentes

Ensemble

98%

2%

Hommes

99%

1%

Femmes

94%

6%

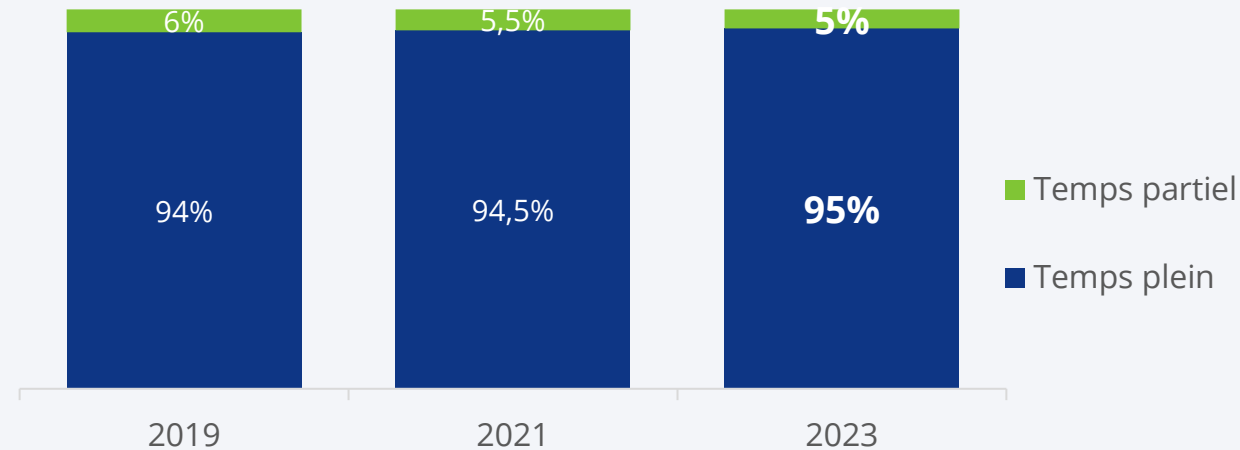
Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Sources : DSN 2023 et enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

Selon le temps de travail

Le temps de travail des salariés dans la branche
évolution 2019 - 2023



Périmètre : CDI, CDD

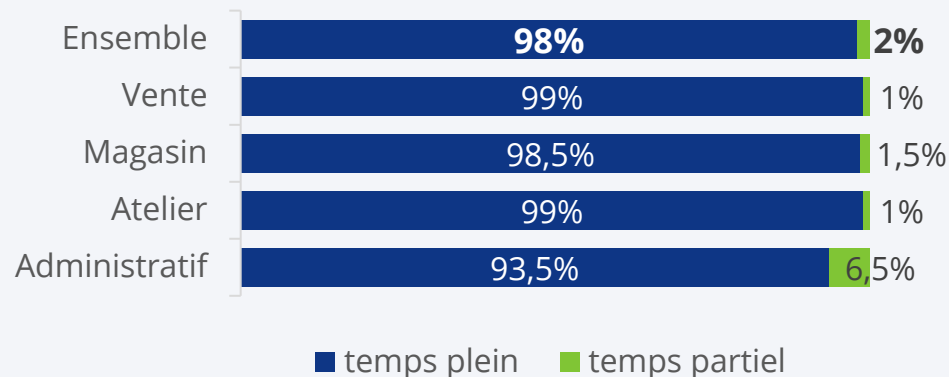
- Les salariés de la branche sont **très majoritairement à temps plein (95 %)**, le temps partiel restant limité à 5 %, avec une part plus élevée chez les femmes (15 % contre 2 % chez les hommes).
- Dans les entreprises adhérentes ayant répondu, le temps plein est encore plus dominant (98 % des effectifs, 99 % des hommes et 94 % des femmes).

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

Selon le temps de travail **dans les entreprises adhérentes**

Le temps de travail des salariés des entreprises adhérentes selon le service



- Le seul service qui se distingue est l'administratif, **avec 6,5 % de salariés à temps partiel**.
- Les femmes sont les plus concernées par le temps partiel dans **le service administratif** (8,5 % des femmes) et, dans une moindre mesure, dans les **magasins** (4 % des femmes).

Le temps de travail des salariés des entreprises adhérentes selon le service et le genre

	Vente		Magasin		Atelier		Administratif	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Temps plein	99,5 %	97,5 %	99 %	96 %	99 %	97,5 %	98 %	91,5 %
Temps partiel	0,5 %	2,5 %	1 %	4 %	1 %	2,5 %	2 %	8,5 %

Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

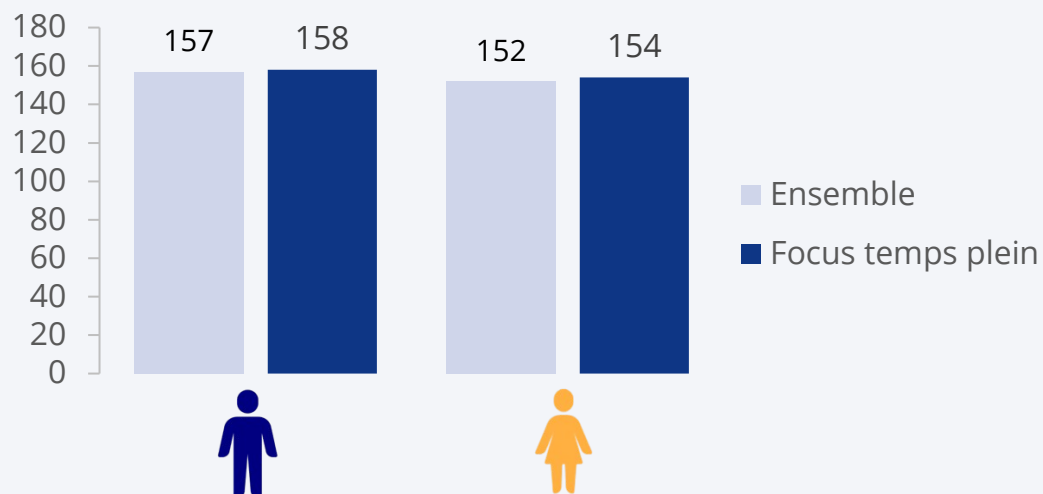
Selon la durée du travail dans les entreprises adhérentes



156 heures

Durée moyenne mensuelle de travail * des salariés des entreprises adhérentes

Durée moyenne mensuelle de travail selon le genre et le temps de travail



- La durée moyenne mensuelle de travail **atteint 156 heures** dans les entreprises ayant répondu à l'enquête des OP.
- Elle est plus élevée **chez les hommes (157 heures)** que chez les femmes (152 heures), un écart qui se retrouve même à temps plein (158 heures pour les hommes contre 154 heures pour les femmes).
- La durée moyenne est la plus élevée dans **les magasins (160 heures)**, suivis des ateliers (157 heures), la vente (156 heures) et enfin les services administratifs (152 heures).

* Durée moyenne mensuelle de travail = nombres d'heures annuelles rémunérées / 12

Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

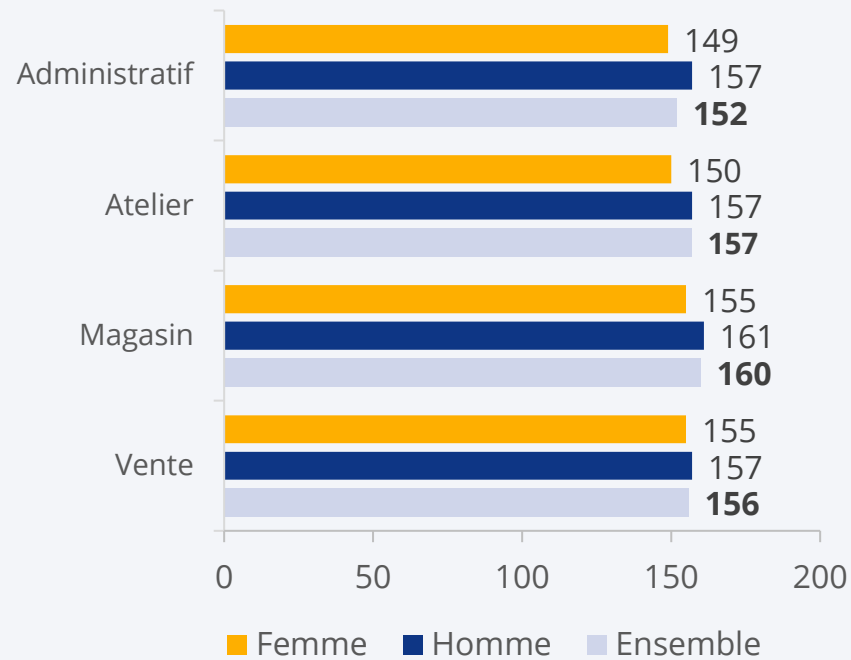
03. Les salariés de la branche

Selon la durée du travail dans les entreprises adhérentes

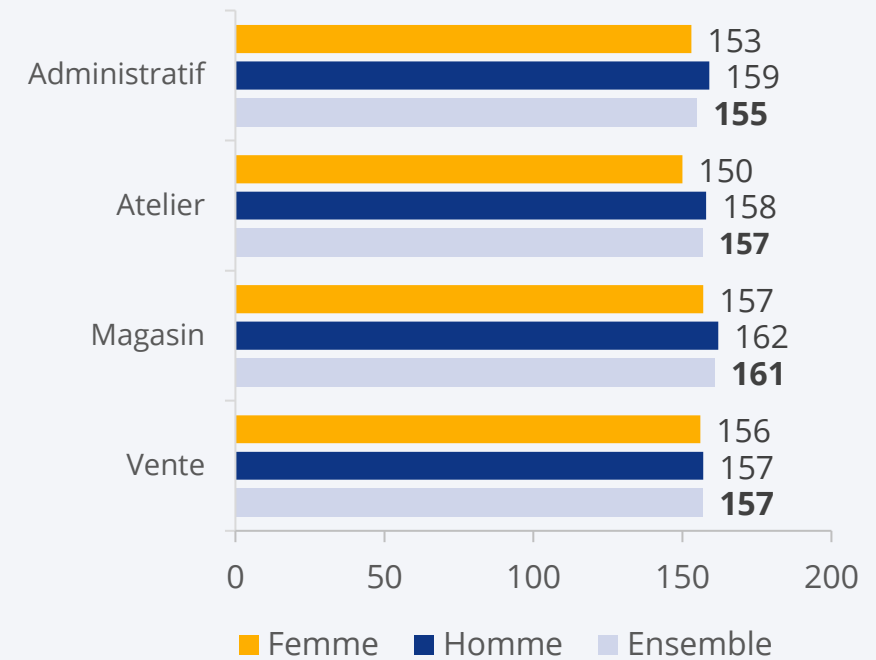
Durée moyenne mensuelle de travail*
selon le genre, le temps de travail et le service



Ensemble des salariés



Salariés à temps plein



* Durée moyenne mensuelle de travail = nombres d'heures annuelles rémunérées / 12

Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

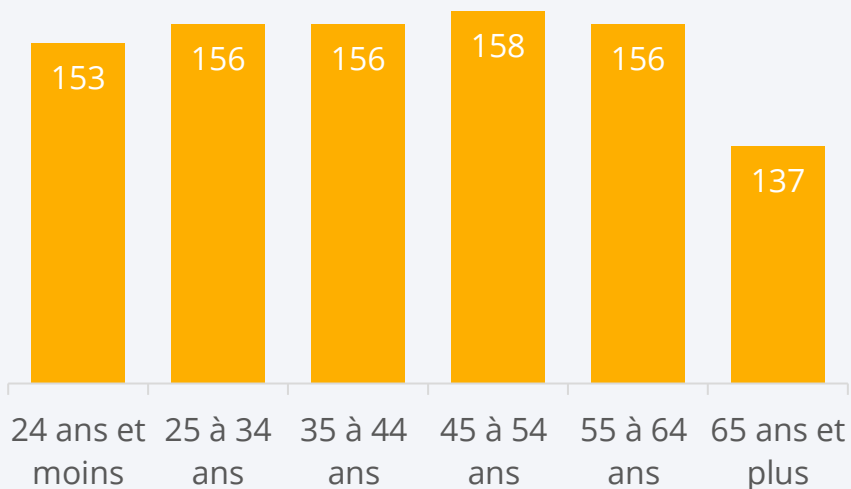
03. Les salariés de la branche

Selon la durée du travail dans les entreprises adhérentes

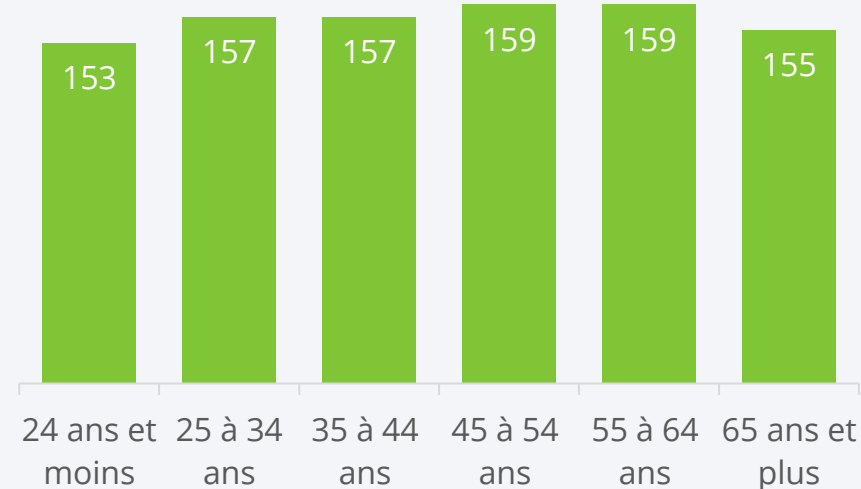
Durée moyenne mensuelle de travail*
selon l'âge des salariés et le temps de travail



Ensemble des salariés



Salariés à temps plein



- La durée moyenne mensuelle de travail progresse avec l'âge jusqu'à la tranche 45-54 ans, puis diminue pour atteindre 137 heures chez les 65 ans et plus.

* Durée moyenne mensuelle de travail = nombres d'heures annuelles rémunérées / 12

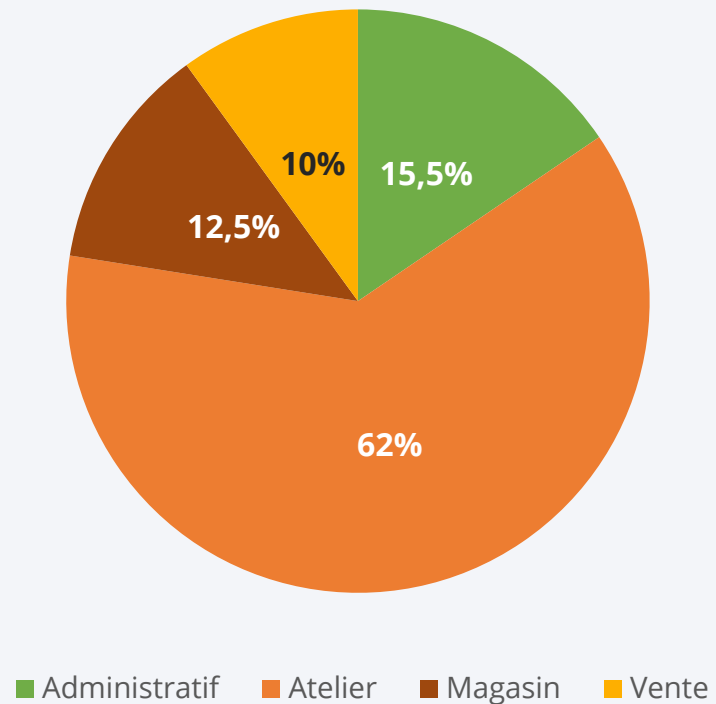
Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

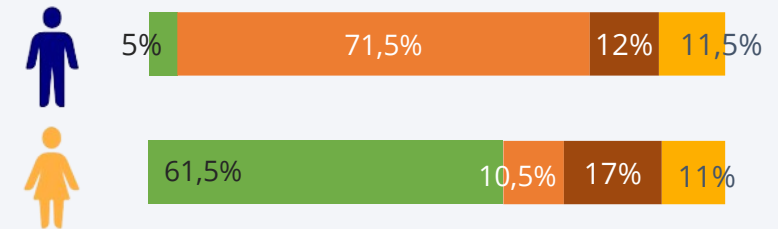
Selon les services

Les salariés de la branche
selon les services

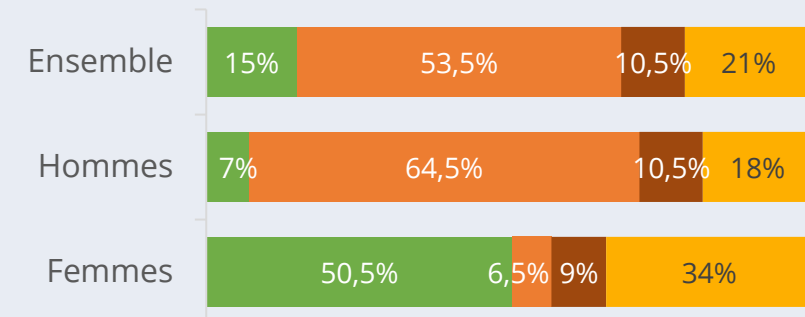


Périmètre : CDI, CDD

Les services
des salariés de la branche selon le genre



Les salariés des entreprises adhérentes

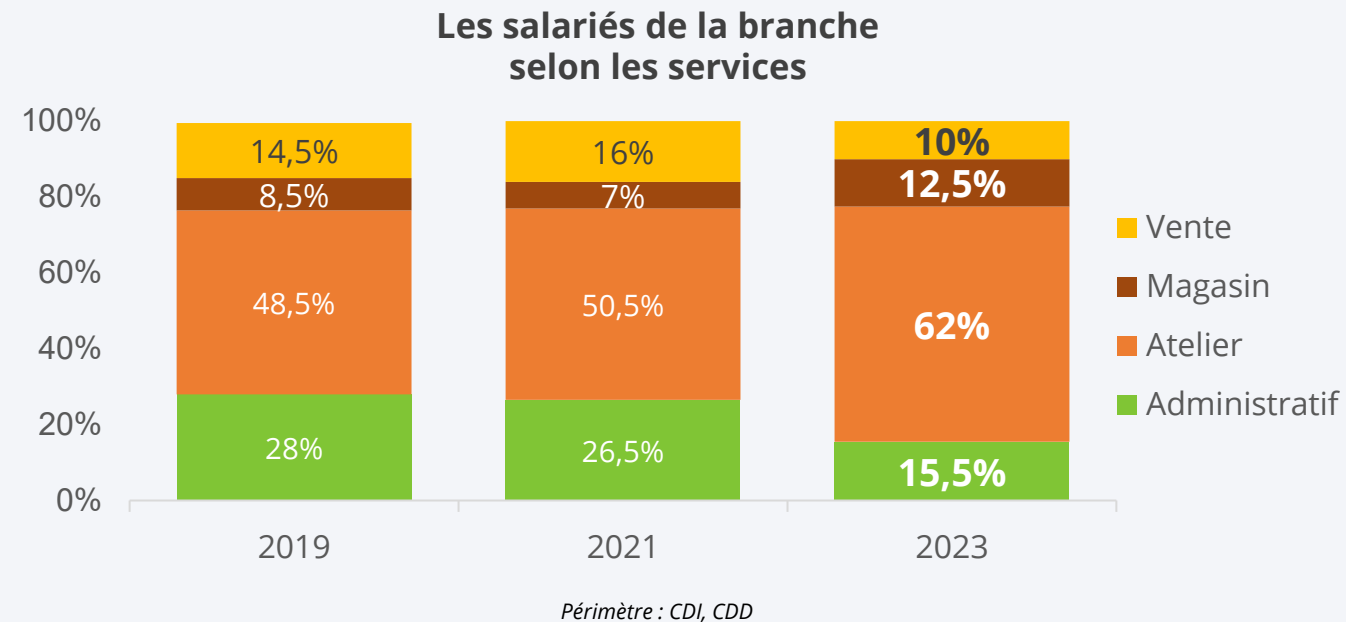


Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Sources : DSN 2023 et enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

Selon les services

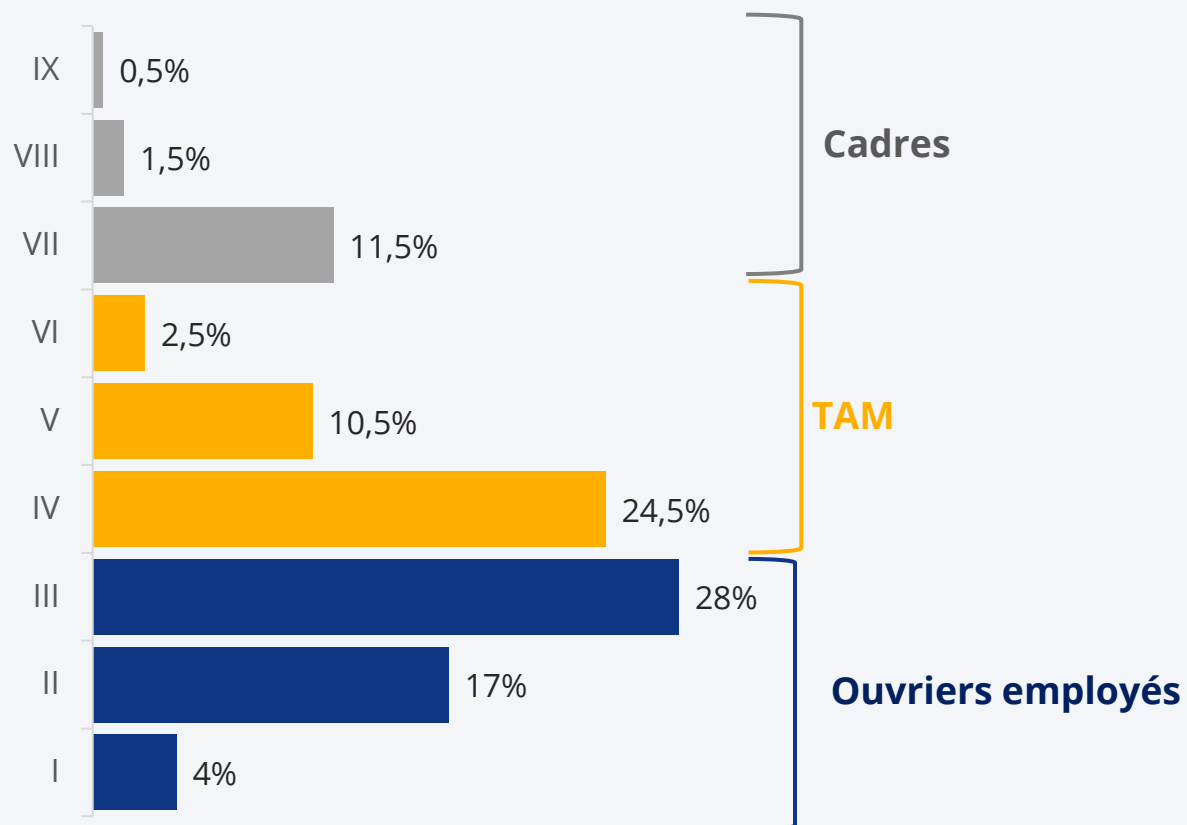


- Les **ateliers concentrent 62 % des emplois**, devant l'**administratif (15,5 %)**, la **vente (12,5%)** et les **magasins (10%)**.
- Les écarts entre femmes et hommes sont marqués, avec 61,5 % des femmes en administratif vs. 5 % des hommes, et 71,5 % des hommes en atelier vs. 10,5 % des femmes. Les différences sont en revanche plus limitées dans la vente et les magasins.
- Dans les entreprises adhérentes, la vente pèse davantage (21 % contre 11,5 %) et l'administratif moins (15 % contre 18 %).
- *A noter, que le secret statistique, qui varie d'une année à l'autre peut expliquer en partie certaines évolutions.*

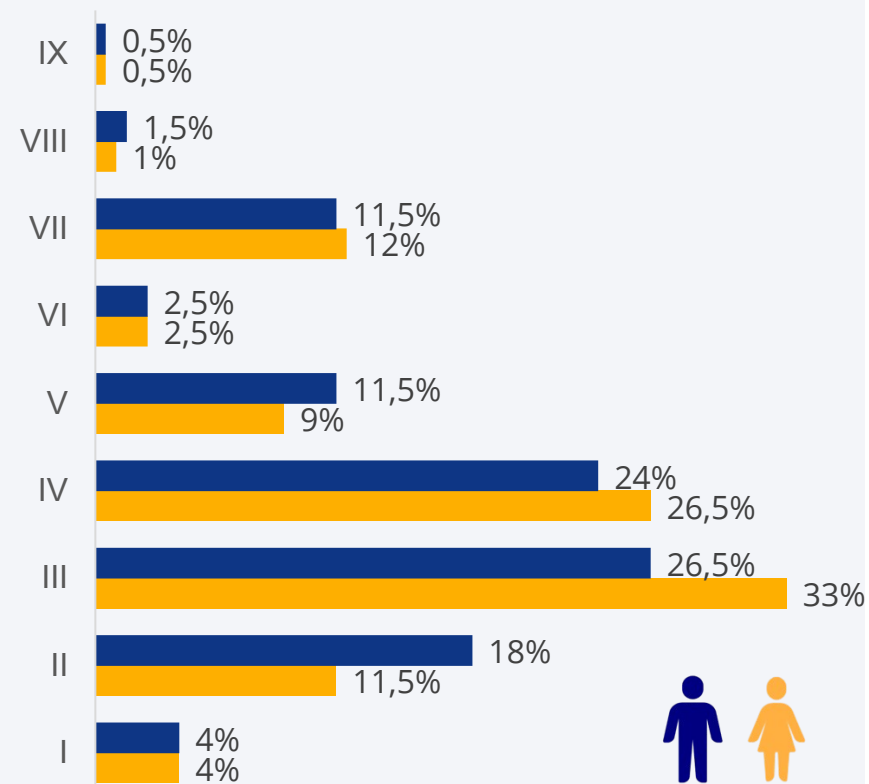
Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

Selon la classification dans les entreprises adhérentes

Les salariés de la branche selon la classification



selon le genre

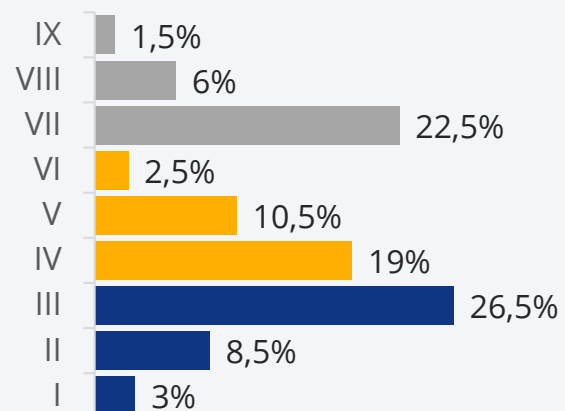


Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

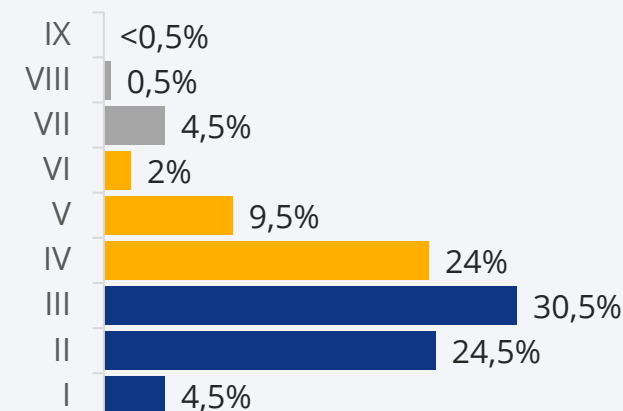
Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

Selon la classification dans les entreprises adhérentes

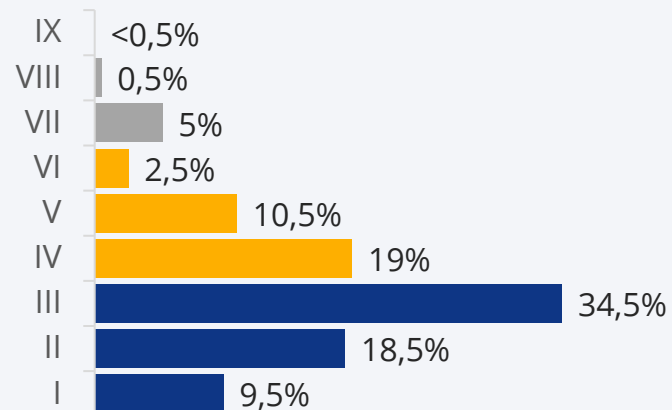
Classification des services administratifs



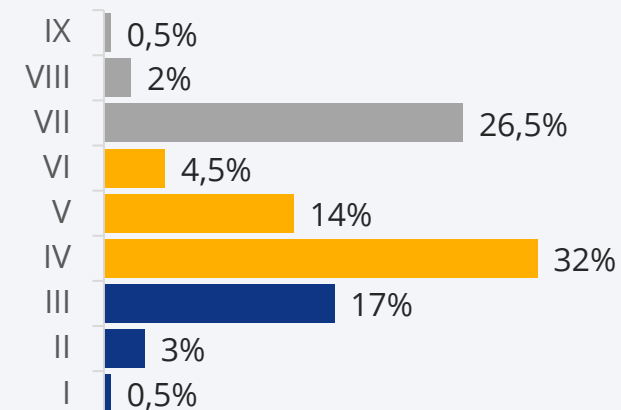
Classification dans les ateliers



Classification des magasins

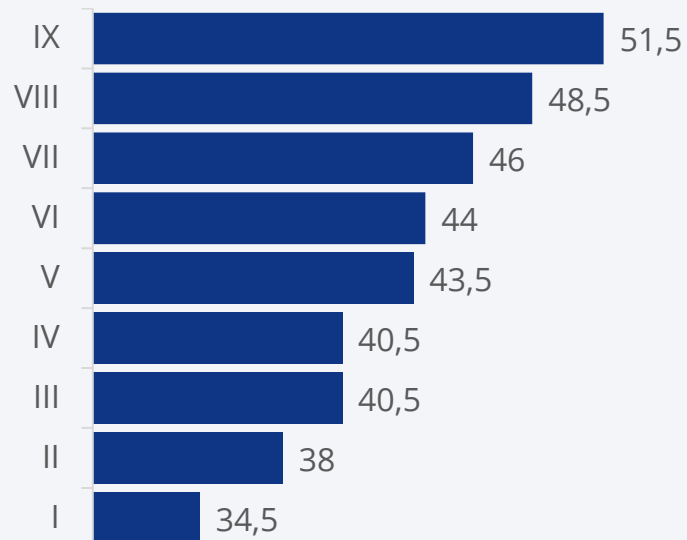
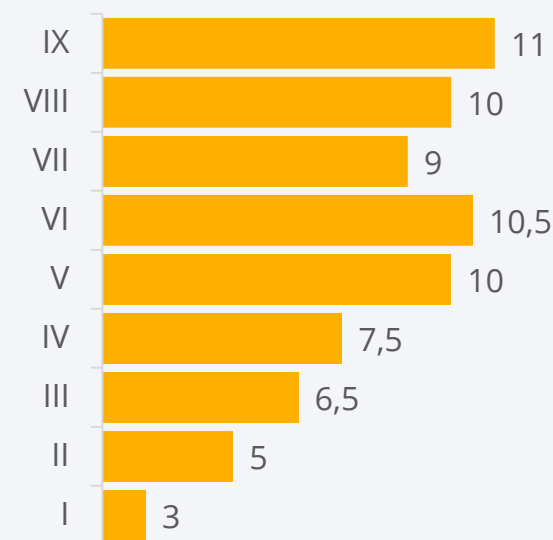


Classification des ventes



Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Études

Selon la classification dans les entreprises adhérentes

L'âge moyen
selon la classificationL'ancienneté moyenne
selon la classification

- **L'âge moyen progresse régulièrement le long de la grille de classification**, il est de 34,5 ans au niveau I et atteint 51,5 ans au niveau IX.
- **L'ancienneté suit un profil comparable**, même si les niveaux V (10 ans) et VI présentent une ancienneté moyenne plus élevée que celle du niveau VII (9 ans).

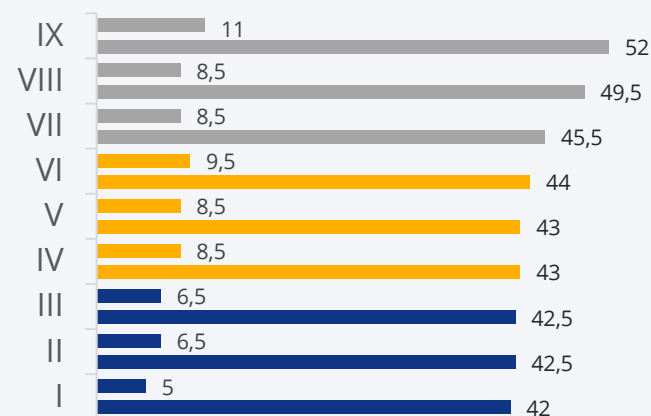
Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

03. Les salariés de la branche

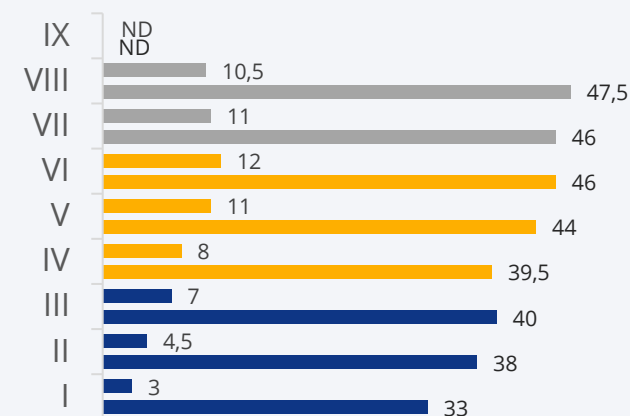
Selon la classification dans les entreprises adhérentes

Âge et ancienneté des services administratifs



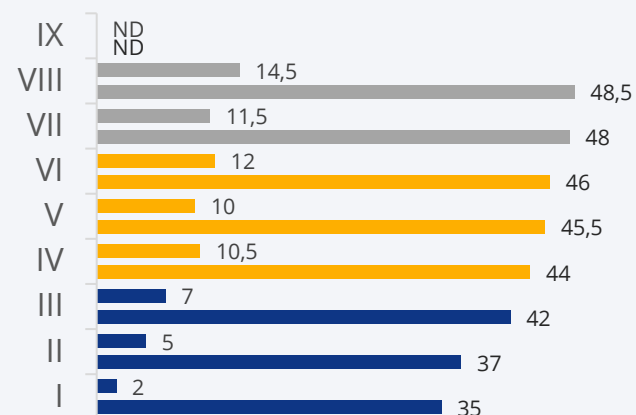
**Ensemble
ancienneté : 7,5 ans
âge : 44 ans**

Âge et ancienneté dans les ateliers



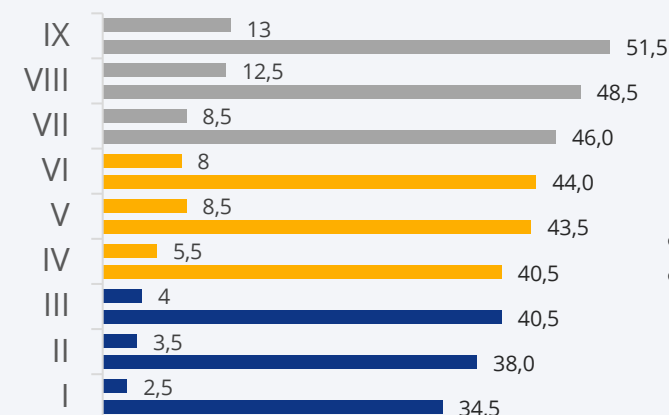
**Ensemble
ancienneté : 7 ans
âge : 40 ans**

Âge et ancienneté des magasins



**Ensemble
ancienneté : 7,5 ans
âge : 41,5 ans**

Âge et ancienneté des ventes



**Ensemble
ancienneté : 6,5 ans
âge : 41,5 ans**

ND : non disponible, effectif trop faible

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Études

03. Les salariés de la branche

Salariés en situation de handicap



2 217

salariés en situation de handicap dans les entreprises (embauches directes) assujetties (bénéficiaires OETH)

Soit **1 627** en équivalent temps plein

Soit **2,7 %** d'emploi direct en équivalent temps plein

- D'après les données de la DARES, **2 217 salariés** en situation de handicap travaillent dans les entreprises assujetties, soit **2,7 %** d'emploi direct en équivalent temps plein.

Source : DARES ; traitements Pragma Etudes



04.

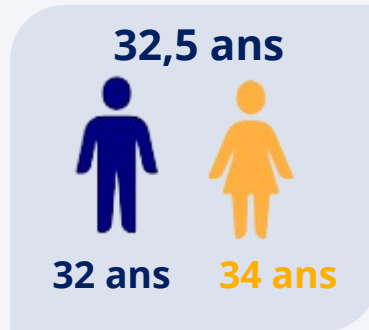
Les mouvements de personnels



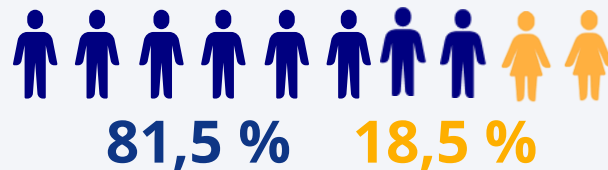
04. Les mouvements de personnels

Les entrées en 2024 dans les entreprises adhérentes

L'âge des salariés embauchés



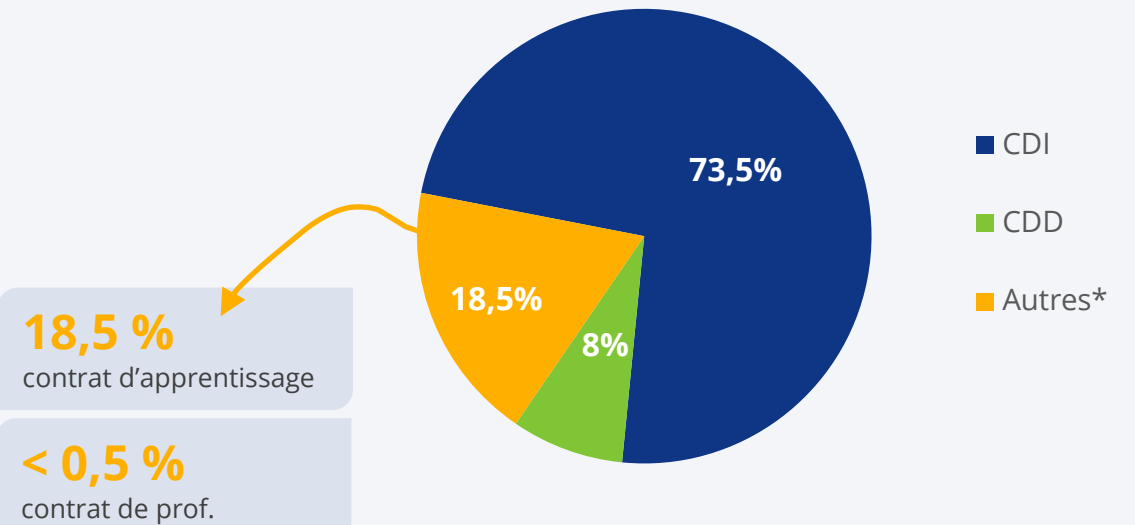
Les entrées selon le genre



4 670 embauches en 2024



selon le contrat de travail



*Autres : contrats de professionnalisation et d'apprentissage

- Les embauches de 2024 dans les entreprises adhérentes comptent 81,5 % d'hommes et 18,5 % de femmes, avec un âge moyen de 32,5 ans.
- Ces embauches intégrant les alternants, la part des CDI représentent environ trois quarts des contrats d'entrée, tandis que les contrats d'apprentissage atteignent 18,5 %, contre 9,5 % dans la structure globale, et les CDD 8 %, contre 2,5 %.

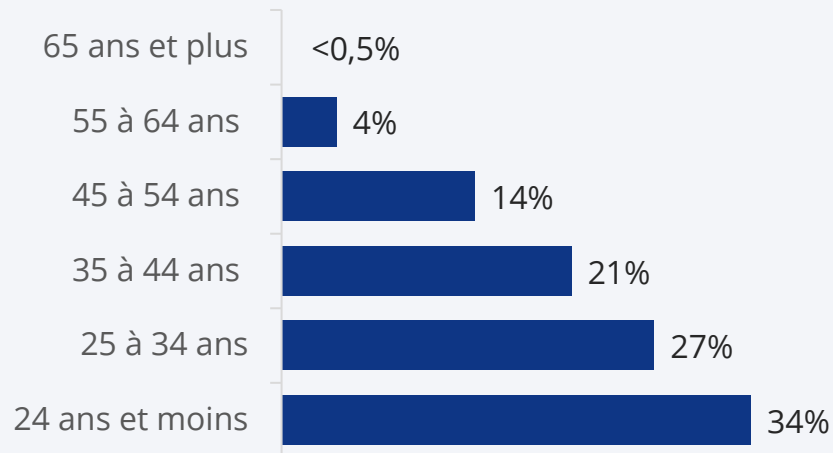
Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

04. Les mouvements de personnels

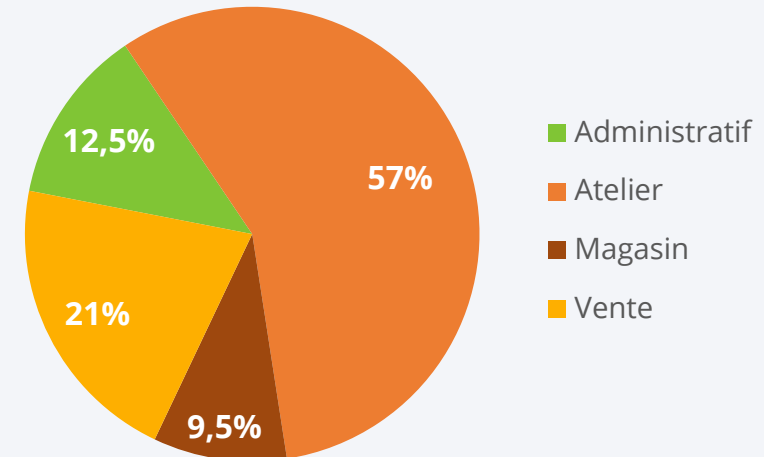
Les entrées en 2024 dans les entreprises adhérentes



Les entrées selon l'âge des salariés



selon le service



- **Les 24 ans et moins** concentrent plus d'un tiers des embauches dans les entreprises adhérentes (34 %).
- **Le service atelier** est davantage représenté parmi les entrées (57 % des embauches contre 53,5 % des emplois), tandis que l'administratif est plutôt sous-représenté (12,5 % des embauches contre 15 % des emplois).

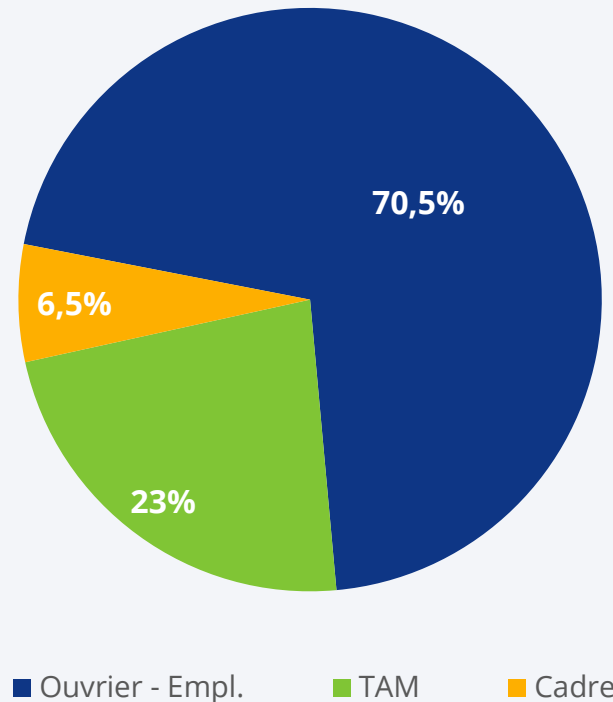
Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

04. Les mouvements de personnels

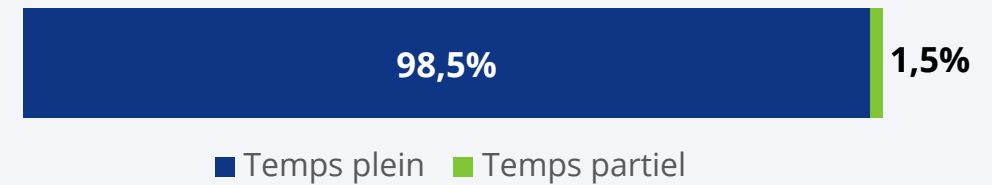
Les entrées en 2024 dans les entreprises adhérentes



Les entrées selon le statut des salariés



selon le temps de travail



- **Les ouvriers - employés** sont nettement surreprésentés parmi les entrées, avec 70,5 % des entrées contre 49 % des emplois dans les entreprises adhérentes.
- À l'inverse, les TAM et les cadres sont moins souvent recrutés que leur poids dans l'emploi.
- La répartition entre temps plein et temps partiel reste, elle, très proche de la structure globale de ces entreprises.

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

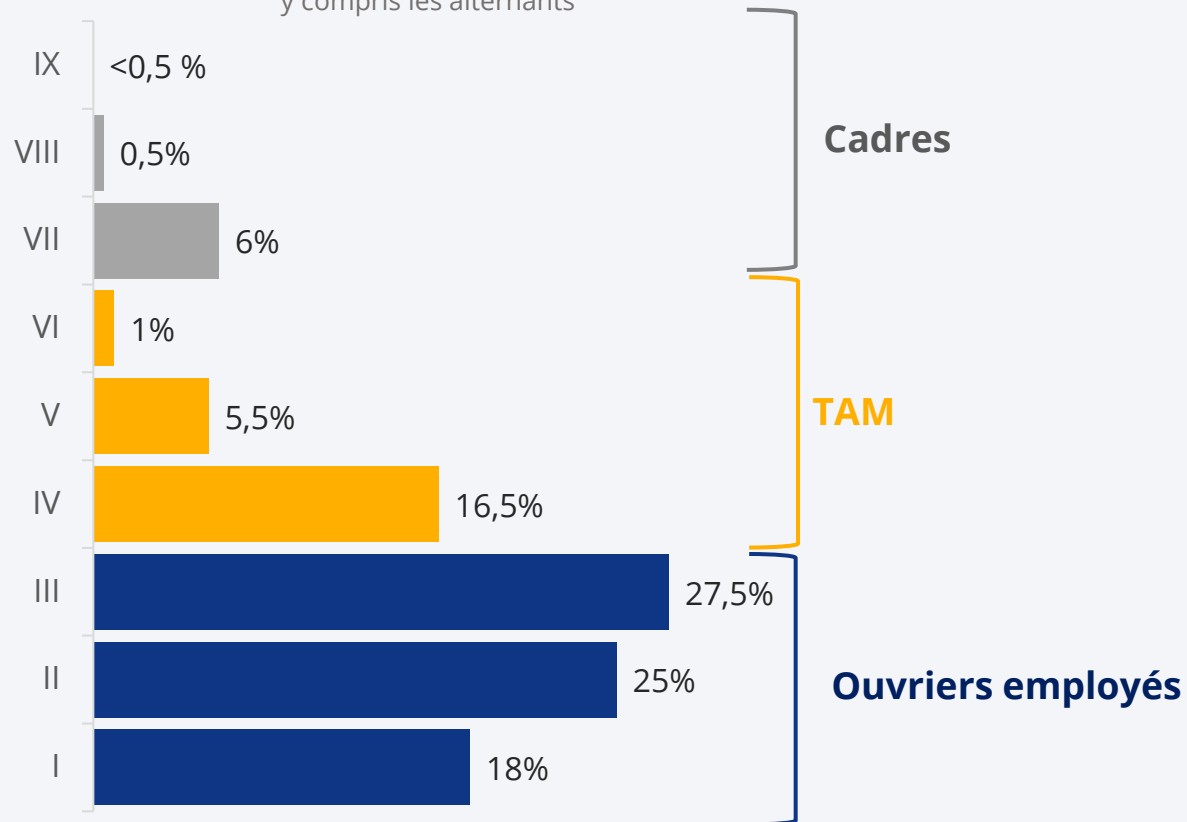
04. Les mouvements de personnels

Les entrées en 2024 dans les entreprises adhérentes



Les entrées selon la classification

y compris les alternants

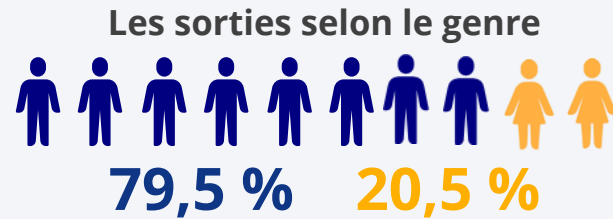


- Les recrutements se concentrent davantage sur les premiers niveaux de la classification.
- En effet, le niveau I regroupe 18 % des embauches contre 4 % des emplois, et le niveau II 25 % des embauches contre 17 % des emplois.
- Le niveau III présente un poids équivalent entre les embauches et la structure de l'emploi.
- Au-delà de ce niveau, tous les autres niveaux de classification sont nettement sous-représentés dans les recrutements.

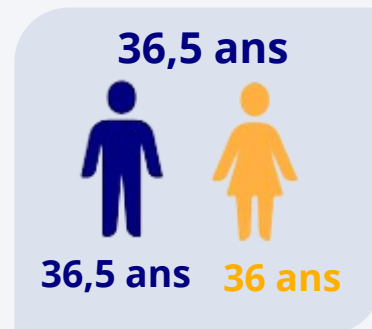
Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

04. Les mouvements de personnels

Les sorties en 2024 dans les entreprises adhérentes



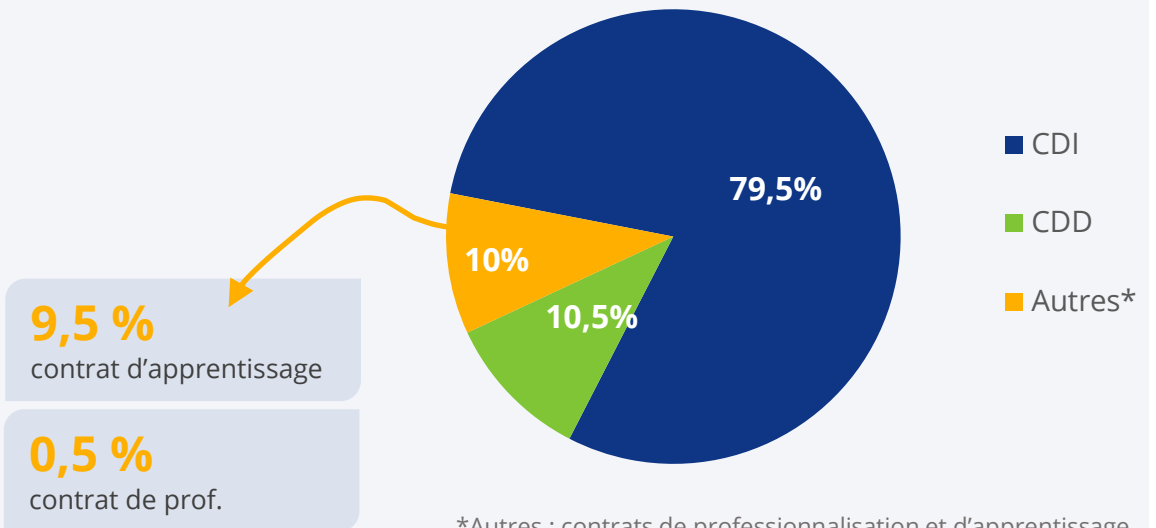
L'âge des salariés sortis



3 020 sorties en 2024



selon le contrat de travail



*Autres : contrats de professionnalisation et d'apprentissage

- En 2024, les sorties concernent **plus d'hommes** (79,5 %) **que de femmes** (20,5 %), avec un âge moyen de départ de 36,5 ans.
- La grande majorité des départs concerne des salariés de moins de 44 ans (72 %).

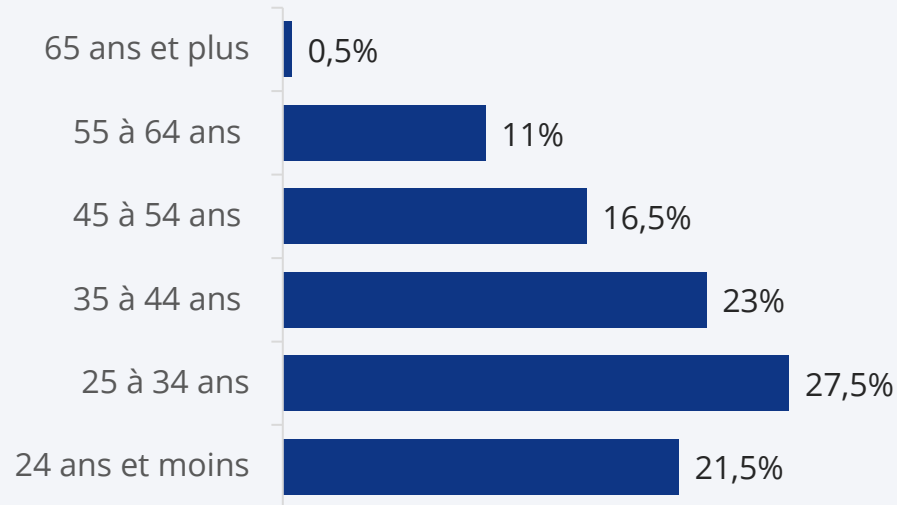
Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

04. Les mouvements de personnels

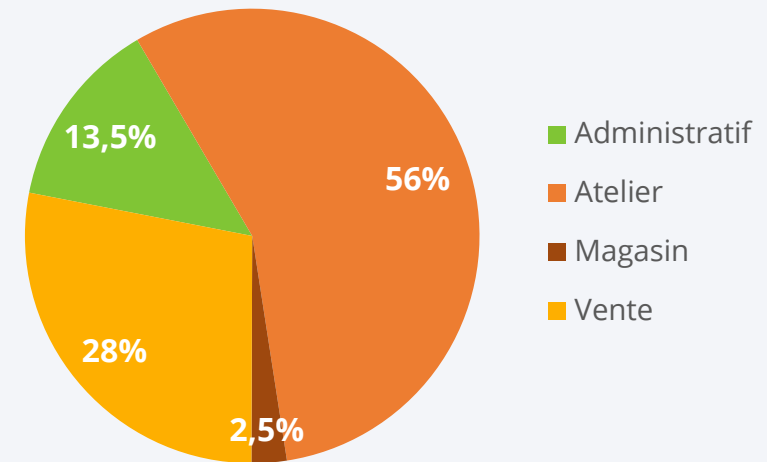
Les sorties en 2024 dans les entreprises adhérentes



Les sorties selon l'âge



selon le service



- Les sorties concernent surtout les **25-34 ans (27,5 %)** puis les **35-44 ans (23 %)** et les **24 ans et moins (21,5 %)**.
- Les salariés sortis proviennent majoritairement des services **atelier (56 %)**, devant le service **vente (28 %)**, **administratif (13,5 %)** et **magasin (2,5 %)**.

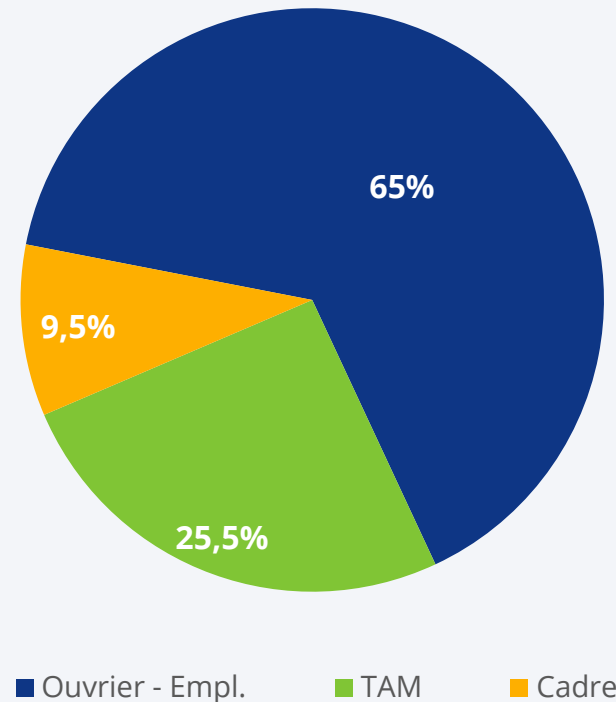
Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

04. Les mouvements de personnels

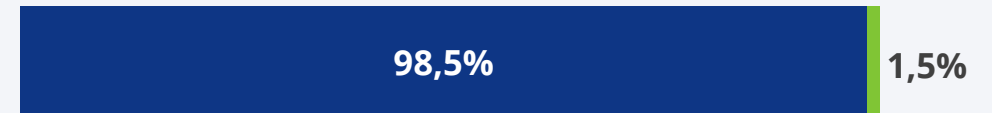
Les sorties en 2024 dans les entreprises adhérentes



Les sorties selon le statut des salariés



selon le temps de travail



■ Temps plein ■ Temps partiel

- Les **ouvriers - employés** sont nettement surreprésentés parmi les sorties, avec 65,5 % des sorties contre 49 % des emplois dans les entreprises adhérentes.
- À l'inverse, les TAM et les cadres sont sous-représentés dans les départs.
- La répartition entre temps plein et temps partiel reste, elle, très proche de la structure globale de ces entreprises.

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

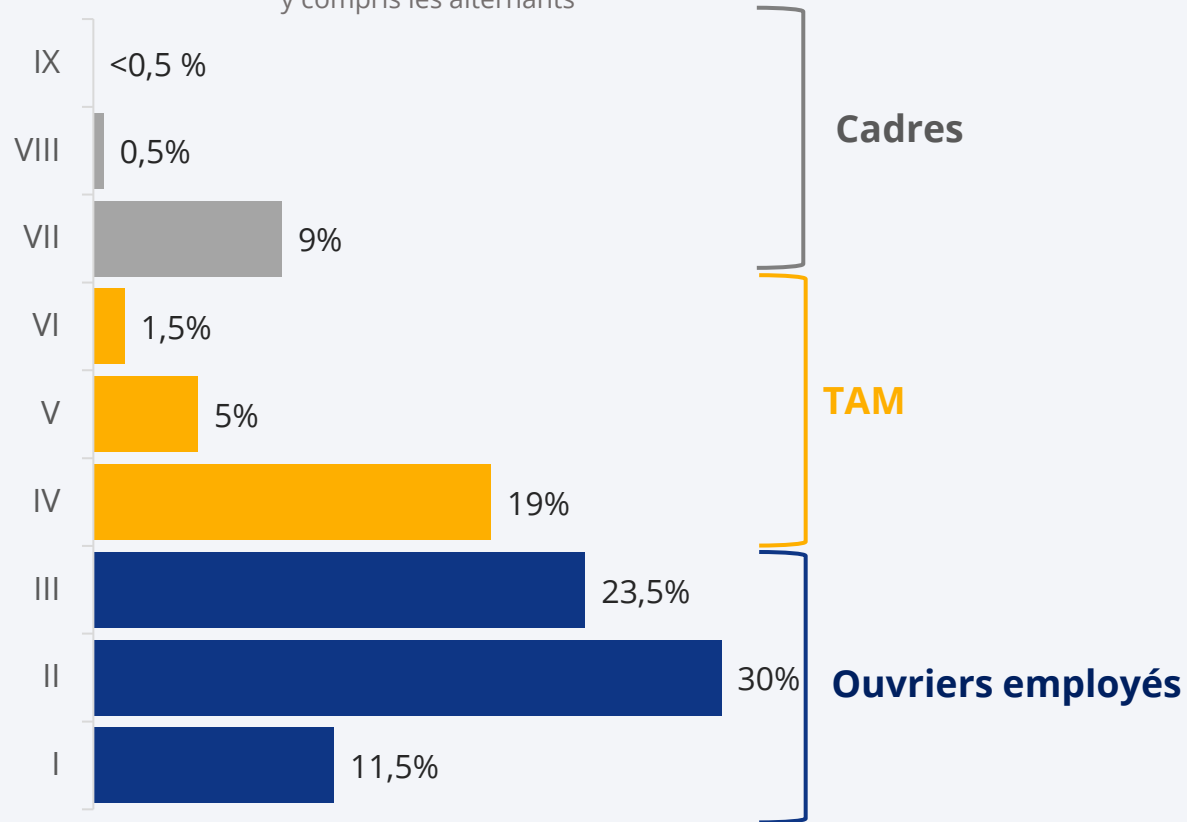
04. Les mouvements de personnels

Les sorties en 2024 dans les entreprises adhérentes



Les sorties selon la classification

y compris les alternants



- Comme les entrées, les sorties se concentrent davantage sur les premiers niveaux de la classification.
- En effet, le niveau I regroupe 11,5 % des sorties contre 4 % des emplois, et le niveau II 30 % des embauches contre 17 % des emplois.
- Le niveau III présente un poids équivalent entre les sorties et la structure de l'emploi.
- Au-delà de ce niveau, tous les autres niveaux de classification sont nettement sous-représentés dans les sorties.

Sources : Enquête de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes



05.

Les conditions de travail



05. Les conditions de travail

Les absences

Durée moyenne de l'absence : **39,5 jours ⁽¹⁾ par an**
1,6 périodes d'inactivité en moyenne par salarié concerné



selon le genre

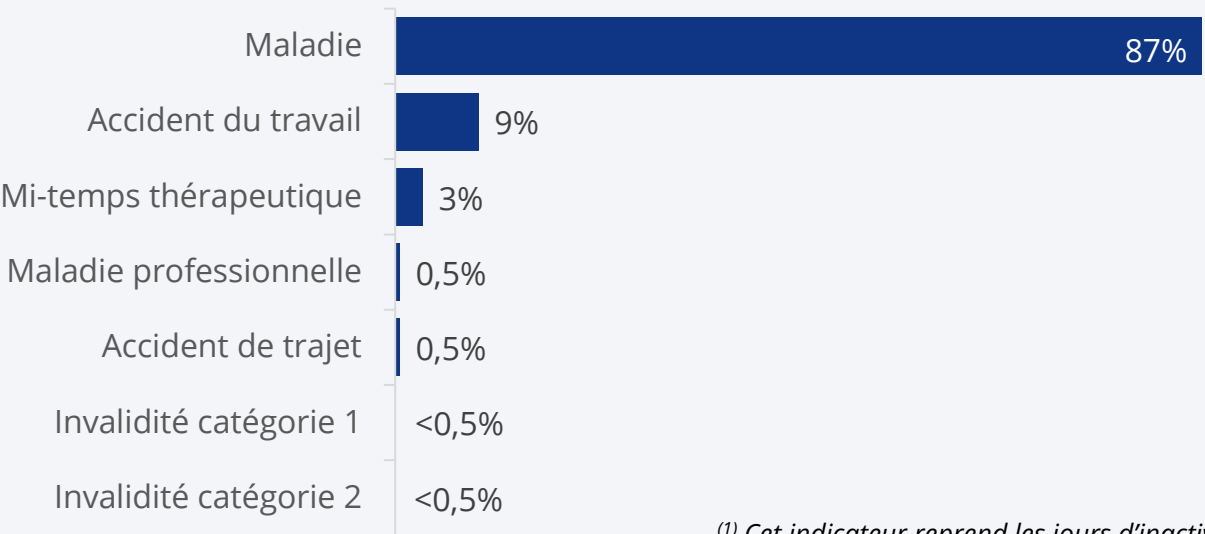


40 jours
1,6 arrêts

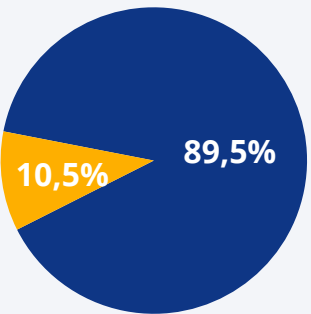


37,5 jours
1,7 arrêts

Inactivité selon le motif



selon le statut



■ Non-cadre ■ Cadre

⁽¹⁾ Cet indicateur reprend les jours d'inactivité selon AGIRC-ARRCO

Source : AGIRC-ARRCO ; traitements Pragma Etudes

05. Les conditions de travail

Les absences



Les inaktivités selon le genre des salariés

	Homme	Femme	Ensemble		Homme	Femme	Ensemble
Maladie	78 %	22 %	100 %	Maladie	85,5 %	93 %	87 %
Accidents du travail	95 %	5 %	100 %	Accidents du travail	10,5 %	2 %	9 %
Mi-temps thérapeutique	74,5 %	25,5 %	100 %	Mi-temps thérapeutique	3 %	3,5 %	3 %
Maladie professionnelle	91,5 %	8,5 %	100 %	Maladie professionnelle	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Accident de trajet	78,5 %	21,5 %	100 %	Accident de trajet	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Invalidité catégorie 1	17,5 %	82,5 %	100 %	Invalidité catégorie 1	< 0,5 %	0,5 %	< 0,5 %
Invalidité catégorie 2	88,5 %	11,5 %	100 %	Invalidité catégorie 2	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Ensemble	79,5 %	20,5 %	100 %	Ensemble	100 %	100 %	100 %

- La maladie concentre l'essentiel des périodes d'inactivité, elle représente 87 % de l'inactivité au total, avec un poids encore plus élevé chez les femmes (93 %) que chez les hommes (85,5 %). Les accidents du travail concernent très majoritairement les hommes, ils représentent 95 % des inaktivités liées à ce motif, et pèsent 10,5 % chez les hommes contre 2 % chez les femmes.

Source : AGIRC-ARRCO ; traitements Pragma Etudes



06.

La rémunération





Salaire mensuel brut moyen en 2023 (en euros)

	Hommes		Femmes		Ensemble
	Salaire	Part	Salaire	Part	
SDLM (IDCC 1404)	3 142 €	79,5 %	2 592 €	20,5 %	3 034 €
Ensemble des conventions collectives de branche hors SDLM	3 261 €	54,5 %	2 504 €	45,5 %	2 906 €

Périmètre : CDI, CDD

Données de rémunération issues des sources publiques (DSN – Insee)

Les indicateurs de rémunération présentés ci-dessus sont construits à partir des données de la Déclaration sociale nominative (DSN) traitées par l'Insee, sur le champ exhaustif de la branche SDLM.

Les données de rémunération présentées ci-dessus correspondent **au salaire mensuel brut moyen** exprimé en euros.

Le salaire représente le salaire qu'un individu perçoit ou percevrait s'il avait travaillé à temps complet sur toute l'année ; il se rapproche ainsi d'un salaire « corrigé » du temps de travail.

Ce salaire intègre l'ensemble des composantes de la rémunération, fixes ou variables : salaire de base, rémunération des heures supplémentaires ou complémentaires, primes et indemnités, participation, intéressement et éventuel abondement de l'employeur à un plan d'épargne.

L'usage de l'EQTP permet de comparer les situations en intégrant les postes à temps partiel. Par exemple, un salarié ayant travaillé 6 mois à 80 % pour un total de 10 000 € est comptabilisé comme 0,4 EQTP ($0,5 \times 0,8$), avec un salaire annuel ramené à temps plein de 25 000 €.

Sources : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes



06. La rémunération

Salaires dans les entreprises adhérentes



	Salaire mensuel brut au 31/12/24 (base 35h)	
	Moyenne	Médiane
Ensemble	2 703 €	2 423 €
	2 587 €	2 350 €
	2 731 €	2 439 €

Salaire brut annuel 2024 divisé par 12	
Moyenne	Médiane
3 151 €	2 769 €
2 871 €	2 558 €
3 217 €	2 831 €

Données de rémunération issues des enquêtes entreprises

Les indicateurs présentés ci-dessus et dans la suite du rapport sont issus des enquêtes menées auprès des entreprises adhérentes par les organisations professionnelles de la branche.

Salaire brut mensuel au 31/12/2024 (base 151,67 h)

Le salaire brut mensuel au 31/12/2024 correspond au salaire de base pour un horaire de 151,67 heures, soit l'équivalent d'un temps complet à 35 heures hebdomadaires. Cette donnée n'intègre ni primes, ni avantages en nature, ni commissions, ni indemnités de congés ou autres éléments variables de rémunération. Elle est issue des questionnaires renseignés par les entreprises et fait l'objet d'un traitement en moyenne et en médiane.

Salaire brut annuel divisé par 12

Le salaire brut annuel divisé par 12 correspond à la rémunération figurant sur le bulletin de paie du mois de décembre, ramenée en moyenne mensuelle. Il s'agit du total de l'ensemble des rémunérations perçues par le salarié au cours de l'année : salaire de base, primes, indemnités, rémunération des heures supplémentaires ou complémentaires, participation, intéressement, etc. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de rémunération effectivement versé sur l'année, en intégrant toutes les composantes du salaire brut. Cet indicateur est également issu des questionnaires renseignés par les entreprises et fait l'objet d'un traitement en moyenne et en médiane.

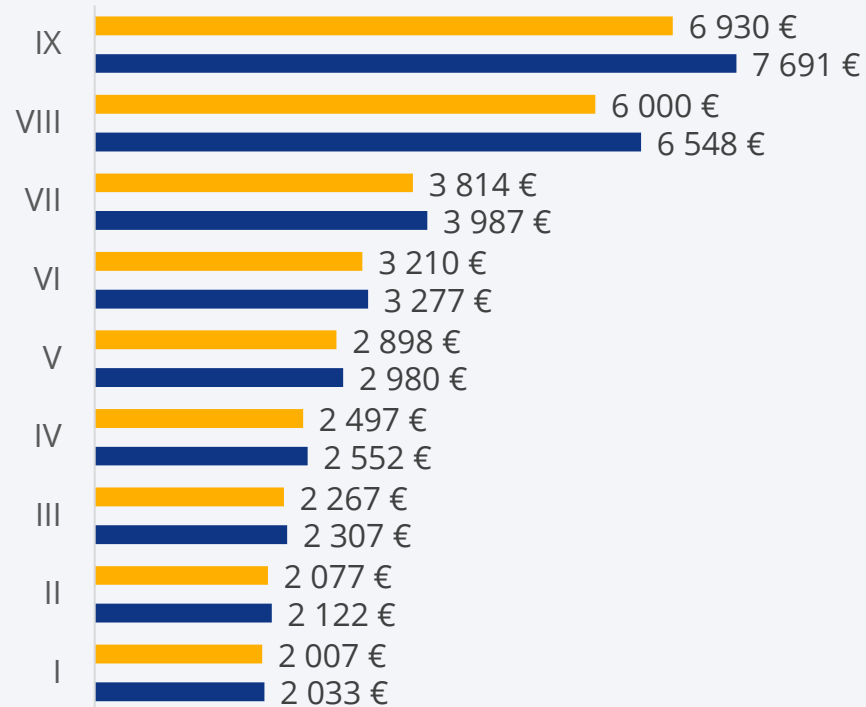
Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

06. La rémunération

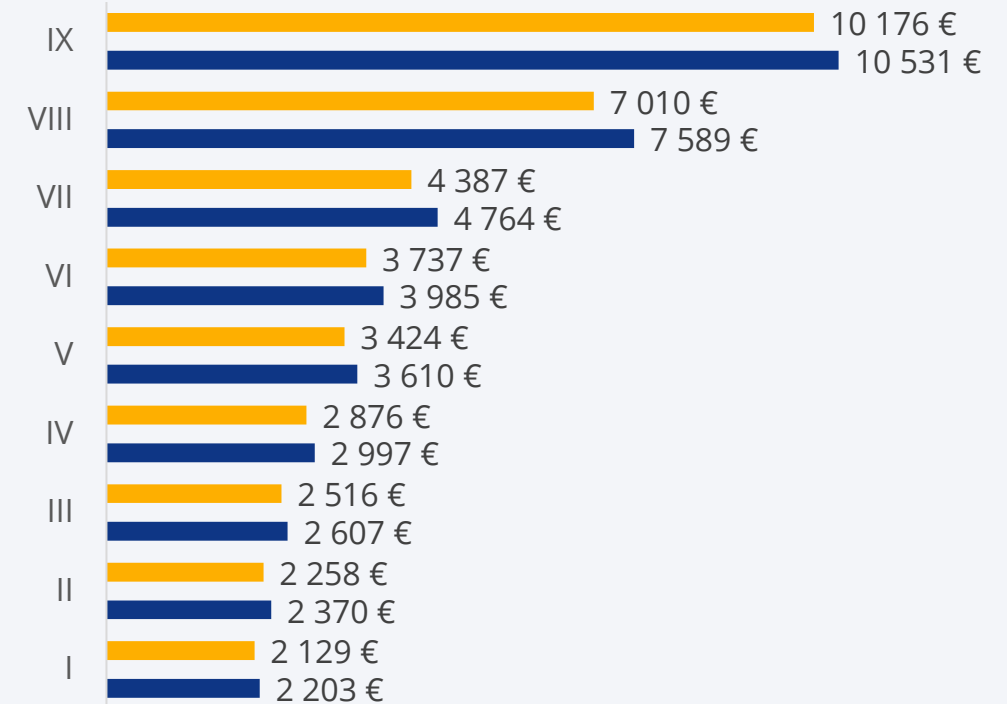
Selon la classification dans les entreprises adhérentes

Salaire mensuel brut au 31/12 (base 35h)



■ Médiane ■ Moyenne

Salaire annuel brut divisé par 12



■ Médiane ■ Moyenne

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Études

06. La rémunération

Selon la classification dans les entreprises adhérentes

Salaire mensuel brut au 31/12/24 (base 35h)



MoyenneNiveau I Médiane		
 2 034 €	F/H 0 %	2 025 €
 2 033 €		2 005 €

MoyenneNiveau II Médiane		
 2 057 €	F/H - 3,5 %	1 995 €
 2 132 €		2 087 €

MoyenneNiveau III Médiane		
 2 225 €	F/H - 4,5 %	2 199 €
 2 331 €		2 293 €

MoyenneNiveau IV Médiane		
 2 452 €	F/H - 5 %	2 429 €
 2 573 €		2 524 €

MoyenneNiveau V Médiane		
 2 851 €	F/H - 5 %	2 791 €
 3 005 €		2 916 €

MoyenneNiveau VI Médiane		
 3 085 €	F/H - 7 %	3 119 €
 3 317 €		3 243 €

MoyenneNiveau VII Médiane		
 3 803 €	F/H - 5,5 %	3 655 €
 4 032 €		3 878 €

MoyenneNiveau VIII Médiane		
 6 655 €	F/H + 2 %	6 527 €
 6 532 €		5 949 €

MoyenneNiveau IX Médiane		
 6 286 €	F/H - 20 %	5 932 €
 7 876 €		7 066 €

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

06. La rémunération

Selon la classification dans les entreprises adhérentes

Salaire brut annuel 2024 divisé par 12

Moyenne Niveau I Médiane			Moyenne Niveau II Médiane			Moyenne Niveau III Médiane		
	2 244 €	F/H + 2 %		2 409 €	F/H + 2 %		2 440 €	F/H - 8 %
	2 195 €			2 364 €			2 655 €	
	2 682 €	F/H - 13 %		3 117 €	F/H - 16 %		3 465 €	F/H - 15,5 %
	3 079 €			3 701 €			4 096 €	
	4 248 €	F/H - 13 %		7 185 €	F/H - 6 %		10 158 €	F/H - 4 %
	4 889 €			7 655 €			10 578 €	
	2 065 €			2 199 €			2 370 €	
	2 149 €			2 271 €			2 558 €	
	2 529 €			2 992 €			3 266 €	
	2 969 €			3 503 €			3 875 €	
	4 084 €			6 860 €			8 327 €	
	4 454 €			7 037 €			10 417 €	



Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes

Périmètre : CDI, CDD ; hors Cpro, contrat d'apprentissage, stagiaires et VRP

06. La rémunération

Le salaire mensuel brut moyen

Salaire mensuel brut au 31/12/24 (base 35h)



	Administratif		Atelier		Magasin		Vente	
	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel par rapport aux minima	Salaire mensuel moyen (base 35h)	Part du salaire mensuel par rapport aux minima
I	2 089 €	115 %	2 011 €	111 %	2 061 €	113 %	2 078 €	114 %
II	2 083 €	111 %	2 123 €	113 %	2 177 €	115 %	2 039 €	108 %
III	2 249 €	111 %	2 330 €	115 %	2 352 €	116 %	2 223 €	110 %
IV	2 534 €	113 %	2 601 €	116 %	2 658 €	119 %	2 432 €	109 %
V	2 968 €	116 %	3 044 €	119 %	2 957 €	116 %	2 866 €	112 %
VI	3 169 €	111 %	3 401 €	119 %	3 225 €	113 %	3 186 €	112 %
VII	4 237 €	132 %	3 924 €	122 %	4 092 €	127 %	3 850 €	120 %
VIII	7 127 €	171 %	5 956 €	143 %	5 021 €	121 %	5 648 €	136 %
IX	7 945 €	144 %	n.d	n.d	n.d		6 917 €	126 %
Ensemble	3 226 €		2 505 €		2 539 €		2 936 €	

ND : non disponible, effectif trop faible

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Études



07.

La formation professionnelle

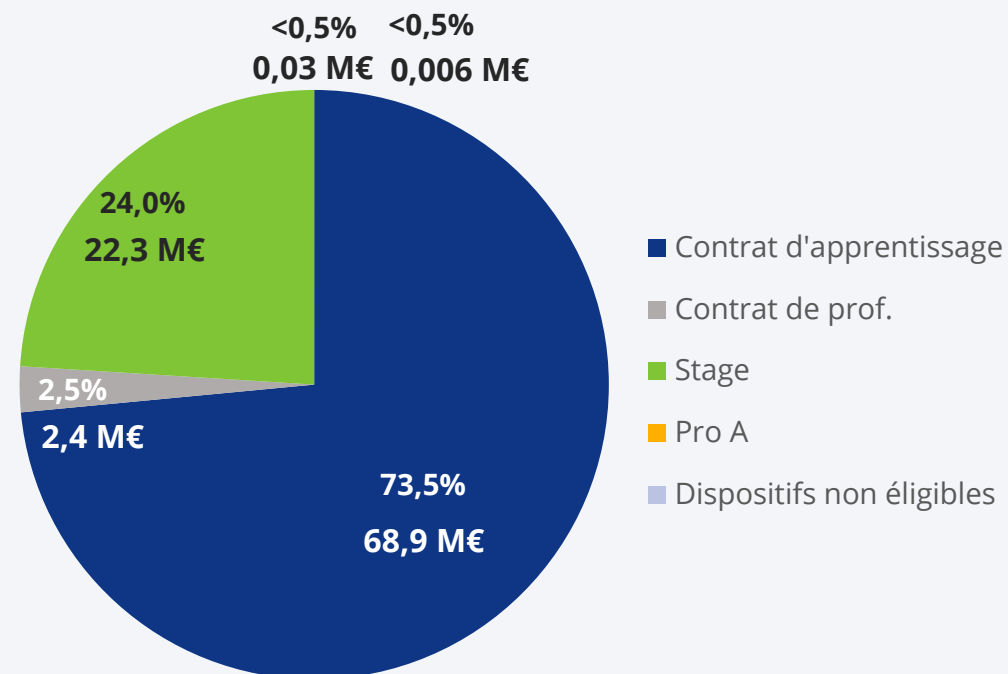




34 234 actions de formation
93,7 M € d'engagements 2024

- En 2024, sur le périmètre OPCO EP, la branche comptabilise **34 234 actions de formation**, soit **une progression de 11,5 % par rapport à 2023**.
- Les engagements atteignent 93,7 M€, portés principalement par les contrats d'apprentissage, qui concentrent près des trois quarts des montants engagés (68,9 M€).

Les engagements selon le dispositif



Source : OPCO EP ; traitements Pragma Etudes

07. La formation professionnelle

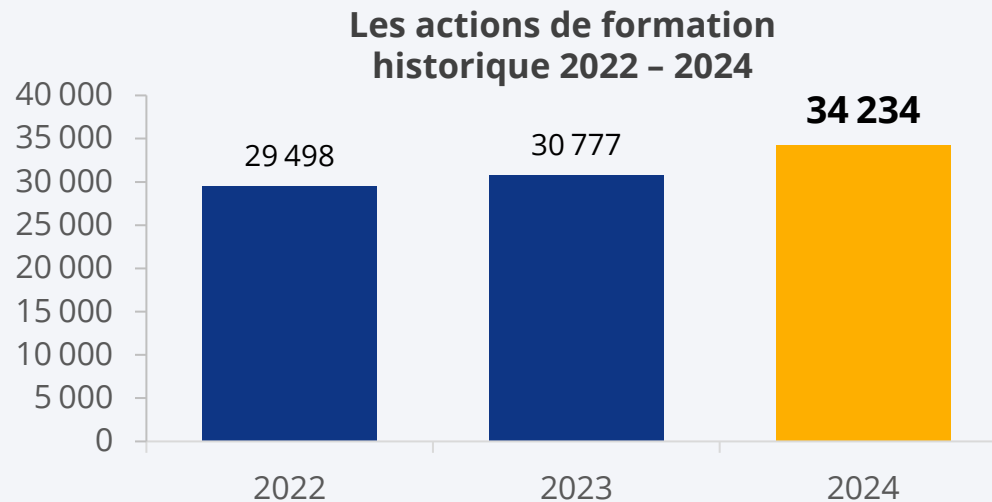
Les actions de formations – **périmètre OPCO EP**



34 234

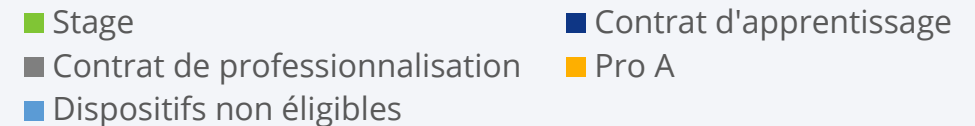
Actions de formation en 2024 –
périmètre OPCO EP

Selon le type d'action de formation en 2024



Les actions de formation
évolution à un an d'intervalle

2023 vs. 2022	+ 4,5 %
2024 vs. 2023	+ 11,5 %



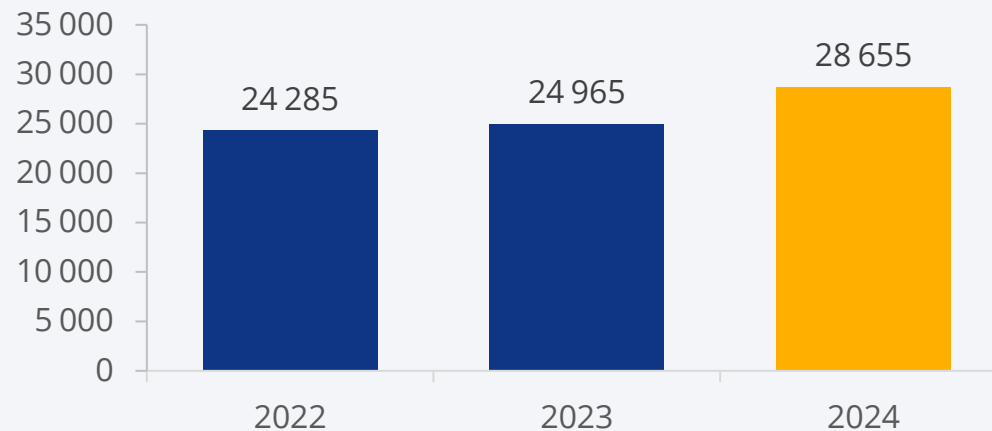
Source : OPCO EP ; traitements Pragma Etudes

07. La formation professionnelle

Les stages – **périmètre OPCO EP**



Les stages
historique 2022 – 2024



- En 2024, la branche enregistre **28 655 départs en formation** sur le périmètre de l'OPCO. Le nombre de stagiaires continue sa **progression depuis 2023** (+ 3 % en 2023 vs. 2022 et désormais + 15% en 2024 vs. 2023).

Nombre de stages
évolution à un an d'intervalle

2023 vs. 2022	+ 3 %
2024 vs. 2023	+ 15 %

Les stages
selon la taille des entreprises



■ Moins de 11 sal.
■ De 50 à 299 sal.

■ De 11 à 49 sal.
■ 300 sal. et plus

Source : OPCO EP ; traitements Pragma Etudes

07. La formation professionnelle

Les stages – **périmètre OPCO EP**



Le Top 10 des formations en 2024 - les stages (en nombre de bénéficiaires)

Formations	Départs en formation
STAGES CONSTRUCTEURS	7155
CACES ET AUTORISATIONS DE CONDUITE	5618
CERTIFICAT SAUVETEUR – SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)	1945
HABILITATION ELECTRIQUE	1718
SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES	1435
LOGICIELS METIER	1173
MANAGEMENT ET LEADERSHIP	960
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET STRATEGIE DE VENTE	668
BUREAUTIQUE ET OUTILS DE PRODUCTIVITE	535
FCO – TRANSPORT ET MARCHANDISES	500
TOP 10	21 707

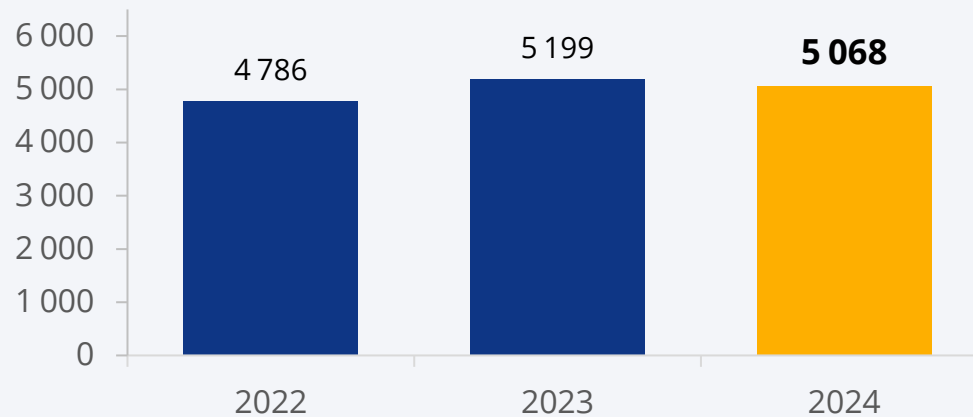
Source : OPCO EP ; traitements Pragma Etudes

07. La formation professionnelle

Les contrats d'apprentissage – **périmètre OPCO EP**



Les contrats d'apprentissage
historique 2022 – 2024

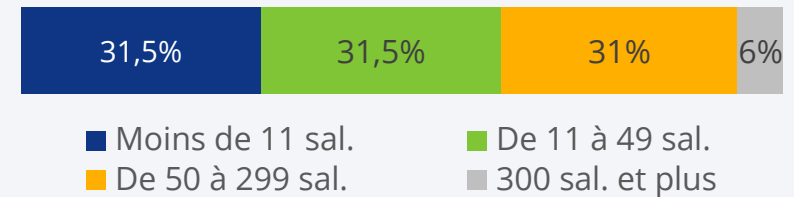


- En 2024, la branche comptabilise **5 068 contrats d'apprentissage**, un niveau supérieur à celui de 2022 mais en léger retrait par rapport à 2023 (- 2,5 %).

Les contrats d'apprentissage
évolution à un an d'intervalle

2023 vs. 2022	+ 8,5 %
2024 vs. 2023	- 2,5 %

Les contrats d'apprentissage
selon la taille des entreprises



Source : OPCO EP ; traitements Pragma Etudes

07. La formation professionnelle

Les contrats d'apprentissage – **périmètre OPCO EP**



Le Top 10 des formations en 2024 - les contrats d'apprentissage (en nombre de bénéficiaires)

Formations	Départs en formation
MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A MATERIELS AGRICOLES (BAC PRO)	574
TECHNIQUES ET SERVICES EN MATERIELS AGRICOLES (BTS)	447
MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A MATERIELS AGRICOLES (CAP)	349
NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT (BTS)	289
MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION C MATERIELS D'ESPACES VERTS (CAP)	270
GENIE DES EQUIPEMENTS AGRICOLES (BTSA)	175
MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION C MATERIELS D'ESPACES VERTS (BAC PRO)	160
MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION B MATERIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION (BAC PRO)	152
MARECHAL FERRANT (CAPA)	118
MAINTENANCE DES MATERIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION (BTS)	113
TOP 10	2 647

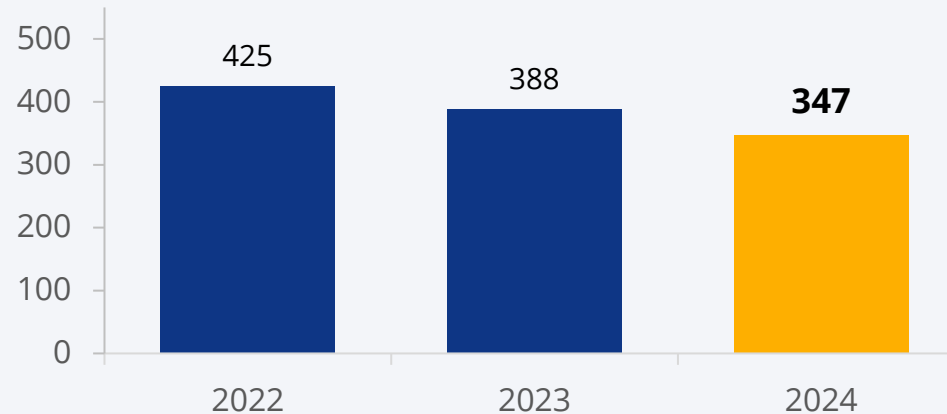
Source : OPCO EP ; traitements Pragma Etudes

07. La formation professionnelle

Les contrats de professionnalisation – **périmètre OPCO EP**



Les contrats de professionnalisation
historique 2022 – 2024



- En 2024, la branche enregistre **347 contrats de professionnalisation**, soit en recul par rapport à 2023 (- 11 %) déjà en net retrait par rapport à 2022 (- 9 %).

Les contrats de professionnalisation
évolution à un an d'intervalle

2023 vs. 2022	- 9 %
2024 vs. 2023	- 11 %

Les contrats de professionnalisation
selon la taille des entreprises



■ Moins de 11 sal. ■ De 11 à 49 sal.
■ De 50 à 299 sal. ■ 300 sal. et plus

Source : OPCO EP ; traitements Pragma Etudes

07. La formation professionnelle

Les contrats de professionnalisation – périmètre OPCO EP



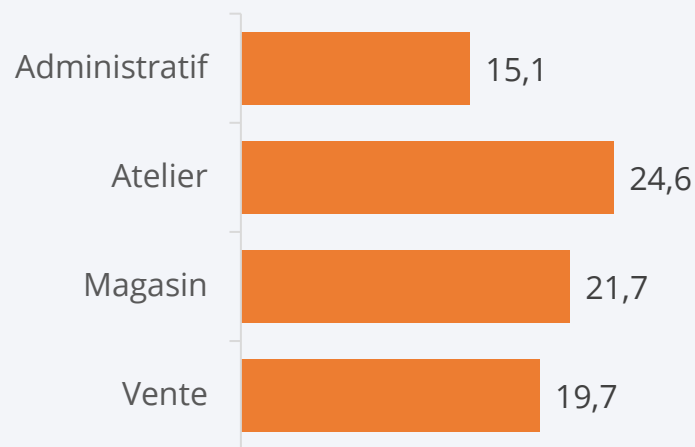
Le Top 10 des formations en 2024 - les contrats de professionnalisation en 2024 (en nombre de bénéficiaires)

Formations	Départs en formation
CQP TECHNICIEN MAINTENANCE DES MATERIELS AGRICOLES	126
QUALIF CCN	69
CQP TECHNICIEN MAINTENANCE MATERIELS DE CONSTRUCTION MANUTENTION ITINERANT	34
CQP VENDEUR EN MATERIELS AGRICOLES	20
BTS – MAINTENANCE DES MATERIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION	12
TP – TECHNICIEN DE MAINTENANCE D'ENGINS ET DE MATERIELS « MACHINISME AGRICOLE »	7
TITRE PROFESSIONNEL MECANICIEN REPARATEUR DE MATERIELS AGRICOLES ET D'ESPACES	4
MASTER MENTION AGROSCIENCES, ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES, PAYSAGES, FÔRETS	4
BAC PRO MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION B : MATERIELS DE CONSTRUCTION	4
MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE MENTION BIOLOGIE SANTE ECOLOGIE	4
TOP 10	284

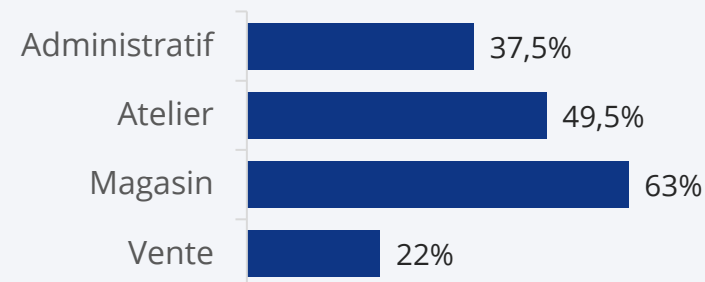
Source : OPCO EP ; traitements Pragma Etudes

43,5 % salariés formés
des entreprises adhérentes
22,5 h par salarié formé

La durée moyenne des formations
selon le service (en heures)



Part de salariés formés par service



- En 2024, **43,5 % des salariés** des entreprises adhérentes ayant répondu à l'enquête ont bénéficié d'une action de formation.
- Selon les services, la part des salariés formés est le plus élevé dans **les magasins (63 % des salariés travaillant en magasin ont bénéficié d'une formation)** et dans **les ateliers (49,5 % d'entre eux)**.
- La durée moyenne par salarié globale est de **22,5 heures** dans la branche.
- Selon les services, la durée moyenne de formation par salarié oscille entre **15,1 heures pour les services administratifs et 24,6 heures pour les ateliers**.

Source : Enquêtes de branche, DLR, FNAR, SEDIMA ; traitements Pragma Etudes



08.

A retenir



08. A retenir!



7 897 entreprises employeuses - *2,5 % 2023 vs. 2021*

75% 1 à 9 salariés **11,5 %** 10 à 19 salariés **9 %** 20 à 49 salariés **4,5 %** 50 salariés et plus



95 250 salariés + *2 % 2023 vs. 2021*

12,1 salariés en moyenne par entreprise

45 % des salariés travaillent dans une entreprise de 50 salariés et plus



19,5 % de femmes et **80,5 %** d'hommes

25,5 % de salariés entre 35 et 44 ans



88 % en CDI, **2,5 %** en CDD et **9,5 %** en contrat en alternance

69,5 % ouvriers/employés, **22,5 %** techniciens agents de maîtrise et **8 %** cadres

95 % de temps plein et **5%** de temps partiel



08. A retenir!



Répartition des salariés par service : **62 %** atelier, **15,5 %** administratif, **10%** vente, **12,5 %** magasin



5 068 contrats d'apprentissage (*périmètre Opco EP*)

28 655 stages (*périmètre Opco EP*)

347 contrats de professionnalisation (*périmètre Opco EP*)

Focus entreprises adhérentes



7 ans ancienneté moyenne : **6,5 ans** pour les femmes et **7,5 ans** pour les hommes



156 heures de travail en moyenne par salarié



73,5 % des embauches en CDI, **32,5 ans** d'âge moyen et **57 %** dans les ateliers



43,5 % salariés formés avec en moyenne **22,5 heures** par salarié formé





Vos indicateurs adaptés

Tous droits réservés. Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété de la branche SDLM. La reproduction ou la divulgation de tout ou partie de ce document, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite sans son accord écrit préalable.

contact :

Jérémy LEMERRE - Directeur des études

06.38.66.60.63 jeremy.lemerre@pragma-etudes.fr





Les salariés selon les autres codes NAF l'INSEE

Les autres codes NAF	Ensemble
4752A - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²)	1,0%
7010Z - Activités des sièges sociaux	0,6%
0162Z - Activités de soutien à la production animale	0,5%
3320B - Installation de machines et équipements mécaniques	0,5%
9522Z - Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin	0,3%
4399C - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	0,2%
7731Z - Location et location-bail de machines et équipements agricoles	0,2%
4662Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines-outils	0,2%
3317Z - Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	0,2%
7729Z - Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	0,2%
4669C - Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services	0,2%
2920Z - Fabrication de carrosseries et remorques	0,2%
6630Z - Gestion de fonds	0,2%
4619A - Centrales d'achat non alimentaires	0,2%
0161Z - Activités de soutien aux cultures	0,2%
4778C - Autres commerces de détail spécialisés divers	0,1%
2511Z - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	0,1%
4399B - Travaux de montage de structures métalliques	0,1%
2892Z - Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	0,1%
4941C - Location de camions avec chauffeur	0,1%
6430Z - Fonds de placement et entités financières similaires	0,1%

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes



Les salariés selon les autres codes NAF l'INSEE

Les autres codes NAF	Ensemble
4519Z - Commerce d'autres véhicules automobiles	0,1%
8299Z - Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	0,1%
4673A - Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	0,1%
7830Z - Autre mise à disposition de ressources humaines	0,1%
4540Z - Commerce et réparation de motocycles	0,1%
5224B - Manutention non portuaire	0,1%
2562B - Mécanique industrielle	0,1%
7721Z - Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	0,1%
6820B - Location de terrains et d'autres biens immobiliers	0,1%
4520A - Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	0,1%
4674A - Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie	0,1%
4312A - Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	0,1%
4511Z - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	0,1%
4618Z - Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques	0,1%
7712Z - Location et location-bail de camions	0,1%
9329Z - Autres activités récréatives et de loisirs	0,1%
4791B - Vente à distance sur catalogue spécialisé	0,1%
2893Z - Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	0,1%
1623Z - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	0,1%
4675Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits chimiques	0,1%
4520B - Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles	0,1%
4941A - Transports routiers de fret interurbains	0,1%
8211Z - Services administratifs combinés de bureau	0,1%

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

Les salariés selon les codes NAF de l'INSEE et par taille d'entreprises



	De 1 à 9 postes	De 10 à 19 postes	De 20 à 49 postes	50 salariés et plus
4661Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole	23,1%	46,5%	55,3%	60,4%
3312Z - Réparation de machines et équipements mécaniques	23,8%	7,3%	-	-
7732Z - Location et location-bail de machines et équipements pour la construction	13,5%	15,5%	12,8%	19,2%
7739Z - Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	7,7%	5,2%	7,4%	10,9%
4663Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	5,6%	8,3%	8,9%	-
0162Z - Activités de soutien à la production animale	4,4%	-	-	-
4669B - Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers	2,7%	5,0%	5,6%	5,7%
6420Z - Activités des sociétés holding	3,1%	1,8%	-	-
4752A - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²)	2,9%	1,5%	-	-
2830Z - Fabrication de machines agricoles et forestières	1,7%	1,4%	2,8%	1,5%
4399E - Location avec opérateur de matériel de construction	1,2%	2,3%	4,8%	-
7010Z - Activités des sièges sociaux	1,3%	0,5%	-	-
4752B - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)	0,6%	2,0%	2,5%	2,3%
3320B - Installation de machines et équipements mécaniques	0,6%	1,1%	-	-
7729Z - Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	0,7%	-	-	-
7731Z - Location et location-bail de machines et équipements agricoles	0,7%	-	-	-
4662Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines-outils	0,6%	-	-	-
9329Z - Autres activités récréatives et de loisirs	0,6%	-	-	-
6630Z - Gestion de fonds	0,5%	-	-	-
7490B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	0,4%	-	-	-

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes

Les salariés selon les codes NAF de l'INSEE et par taille d'entreprises



	De 1 à 9 postes	De 10 à 19 postes	De 20 à 49 postes	50 salariés et plus
6430Z - Fonds de placement et entités financières similaires	0,3%	0,5%	-	-
4778C - Autres commerces de détail spécialisés divers	0,4%	-	-	-
4623Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) d'animaux vivants	0,3%	-	-	-
4673A - Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	0,3%	0,4%	-	-
4520B - Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles	0,2%	-	-	-
4399B - Travaux de montage de structures métalliques	0,2%	-	-	-
7721Z - Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	0,2%	-	-	-
0161Z - Activités de soutien aux cultures	0,2%	-	-	-
9529Z - Réparation d'autres biens personnels et domestiques	0,2%	-	-	-
7712Z - Location et location-bail de camions	0,1%	0,4%	-	-
2920Z - Fabrication de carrosseries et remorques	0,1%	-	-	-
4941C - Location de camions avec chauffeur	0,1%	-	-	-
8299Z - Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	0,1%	-	-	-
8130Z - Services d'aménagement paysager	0,1%	-	-	-
7711A - Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	0,1%	-	-	-
4669C - Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services	0,1%	0,4%	-	-
2812Z - Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	0,1%	-	-	-
5224B - Manutention non portuaire	0,1%	-	-	-
4719B - Autres commerces de détail en magasin non spécialisé	0,1%	-	-	-
4321A - Travaux d'installation électrique dans tous locaux	0,1%	-	-	-
7112B - Ingénierie, études techniques	0,1%	-	-	-
4618Z - Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques	0,1%	-	-	-
4674A - Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie	0,1%	-	-	-

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes



Les salariés selon les PCS de l'INSEE

Les PCS	Ensemble
634d - Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels	13,0%
653a - Magasiniers qualifiés	6,6%
628a - Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels	6,1%
634c - Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile	4,9%
542a - Secrétaires	4,3%
641a - Conducteurs routiers et grands routiers	4,0%
374d - Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	3,8%
462e - Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)	3,7%
543f - Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)	3,0%
477b - Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriciens, électromécaniciens, mécaniciens, hors informatique)	2,7%
543b - Employés qualifiés des services comptables ou financiers	2,6%
543g - Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	2,5%
477c - Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)	2,5%
556a - Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires	2,2%
486d - Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique	2,2%
463b - Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)	2,0%
621c - Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics	1,7%
643a - Conducteurs livreurs, coursiers	1,5%
487a - Responsables d'entrepôt, de magasinage	1,4%
551a - Employés de libre service du commerce et magasiniers	1,4%

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes



Les salariés selon les PCS de l'INSEE

Les PCS	Ensemble
463d - Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)	1,2%
682a - Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés	1,1%
676c - Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	1,0%
373d - Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	1,0%
543h - Employés administratifs non qualifiés	1,0%
676a - Manutentionnaires non qualifiés	1,0%
461d - Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables	0,9%
628b - Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels	0,8%
373c - Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises	0,8%
652a - Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	0,7%
624d - Monteurs qualifiés en structures métalliques	0,7%
624g - Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)	0,7%
623e - Soudeurs manuels	0,6%
673c - Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux	0,5%
479b - Experts salariés de niveau technicien, techniciens divers	0,5%
461f - Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs	0,5%
461b - Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)	0,5%
624c - Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série	0,5%
374a - Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail	0,5%
553c - Autres vendeurs non spécialisés	0,5%
462b - Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente	0,5%

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes



Les salariés selon les PCS de l'INSEE

Les PCS	Ensemble
684a - Nettoyeurs	0,5%
564b - Employés des services divers	0,4%
676e - Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	0,4%
463c - Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises	0,4%
628g - Ouvriers qualifiés divers de type industriel	0,4%
554c - Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage	0,4%
637d - Ouvriers qualifiés divers de type artisanal	0,4%
623a - Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés	0,3%
462d - animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)	0,3%
477a - Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	0,3%
624e - Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique	0,3%
685a - Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	0,3%
385c - Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)	0,3%
462c - Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs	0,3%
233d - Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés	0,3%
464a - Assistants de la publicité, des relations publiques	0,3%
543c - Employés non qualifiés des services comptables ou financiers	0,2%
233c - Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés	0,2%
463e - Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)	0,2%
384b - Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux	0,2%
474c - Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux	0,2%

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes



Les salariés selon les PCS de l'INSEE

Les PCS	Ensemble
633d - Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels	0,2%
543e - Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques	0,2%
552a - Caissiers de magasin	0,2%
474b - Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux	0,2%
486c - Agents de maîtrise en maintenance, installation en électromécanique	0,2%
232a - Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés	0,2%
382d - Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics	0,2%
220x - Commerçants et assimilés, salariés de leur entreprise	0,2%
478c - Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	0,2%
621e - Autres ouvriers qualifiés des travaux publics	0,2%
487b - Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	0,1%
387c - Ingénieurs et cadres des méthodes de production	0,1%
544a - Employés et opérateurs d'exploitation en informatique	0,1%
472c - Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics	0,1%
388b - Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	0,1%
681a - Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	0,1%
674d - Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction	0,1%
681b - Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	0,1%
478a - Techniciens d'étude et de développement en informatique	0,1%
471a - Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt	0,1%
389a - Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	0,1%

Source : DSN 2023 ; traitements Pragma Etudes